



Bulletin de L'ANA.I.

1^{er} octobre 2009 - Numéro 19



Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois
agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris
Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|---|--|
| 4 Présentation de la salle pédagogique du Mémorial de Fréjus | 22 Bibliographie |
| 5 La terreur rouge dans le Nord Annam (1930-1932) | 23 Annonces d'associations amies
Avis de recherche |
| 12 Nouvelles d'Indochine | 25 Courrier des lecteurs |
| 13 Les marginaux de Saïgon | 27 Vie des sections |
| 18 Plainte de la femme du combattant | 35 Recette de cuisine |
| 20 Quelques conceptions macro-microcosmiques de l'Extrême-Orient | 36 Invitation pour le 2 novembre 2009 |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYËN
 : Général Georges PORMENTÉ
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Colonel Georges MARTY
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

Colonel Albert LENOIR, Thérèse LUCAS-POTIER

Administrateurs

Colonel René BLAISE, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Mireille de LABRUSSE, Marie LÊ QUAN, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Optimum
 49, rue du Maréchal Foch - 59100 Roubaix.
 Routage : France Routage
 Zone Gustave Eiffel - 2, avenue Gutenberg
 77600 Bussy-Saint-Georges
 Tél. : 01.70.01.01.02

© Bulletin de l'ANAI - 3^e trimestre 2009
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général
de Division
Guy SIMON
Président
de l'A.N.A.I.

FREJUS

La nouvelle salle pédagogique du mémorial de Fréjus vient d'être mise en service. Elle remplace avantageusement l'ancienne, dont certains matériels avaient vieilli et qui, d'ailleurs, n'avait jamais été terminée.

Rappelons sa genèse. Dans la mesure du possible, les morts de l'armée française en Indochine dont les corps n'avaient pas été réclamés par leur famille avaient été enterrés dans des cimetières de regroupement au Cambodge, au Laos et au Viêt Nam. En 1983 le gouvernement de Hanoï exigea l'évacuation de ces derniers. Les rapatriements furent effectués en 1986 et 1987. Le Maire de Fréjus, François Léotard, proposa un terrain pour construire une nécropole, qui fut inaugurée en 1993.

L'ANAI demanda que l'accès à la nécropole soit précédé d'un local d'information, pour donner aux visiteurs des indications sur la guerre d'Indochine : pourquoi la France était impliquée dans ces pays lointains, comment son armée a rempli sa mission.

La nouvelle salle répond mieux que l'ancienne à cette orientation. Dès l'entrée trois panneaux exposent l'action de la France en Indochine dans tous les domaines civils : sanitaire, culturel, économique, pendant un siècle.

Puis sont présentées les opérations militaires. Enfin, le sort des prisonniers du Viêt Minh est commenté. Nous recueillons, dans ce nouvel agencement, le fruit de nos recherches et de nos actions de communication depuis vingt ans.

Une ombre au tableau. Pour informer davantage dans le même espace réduit, le concepteur a découpé la salle en petits ateliers. Tapissé de grandes photographies enserrant des résumés d'histoire, l'itinéraire est porteur de messages. Des téléviseurs traitent les sujets qui leur sont demandés. Toutefois cinq ou six personnes suffisent à remplir un atelier. C'est parfait pour une famille qui vient rendre hommage à son parent, ce peut être un problème pour les pèlerinages.

Avec la grande exposition de l'ONAC diffusée dans chaque département en 2007, avec cette salle pédagogique de Fréjus en 2009, sans oublier le beau film de l'ECPAD sur les prisonniers en 2008, les anciens d'Indochine ont le sentiment d'avoir été écoutés.





Présentation de la salle pédagogique du Mémorial de Fréjus

par le Directeur de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense

Pour parler de la guerre d'Indochine, il est essentiel de situer le contexte géographique, politique, économique, et de répondre à des questions simples : Où se trouve l'Indochine ? Qu'est-ce que l'Indochine ? Pourquoi la guerre d'Indochine ? Qu'est-ce que la guerre froide ? Les enjeux et les conséquences de la guerre.

La salle pédagogique

Elle présente l'histoire de l'Indochine française avec le double objectif de rendre hommage aux soldats du corps expéditionnaire et de mettre à la disposition des visiteurs, notamment des scolaires, des éléments d'information historique rappelant la colonisation française et expliquant la guerre d'Indochine.

Une exposition permanente

Elle rend hommage aux combattants de 1939 à 1954 en Indochine grâce à des photographies, des dessins et des peintures. Elle s'appuie sur des images clés, représentant des soldats du corps expéditionnaire ou des Indochinois. Il s'agit de placer l'homme au cœur du propos. À l'intérieur de la salle un parcours est créé par soixante-quatorze grandes toiles de 1 mètre de largeur sur 2,50 mètres de hauteur. Le maître d'œuvre, l'Atelier des Charrons, a voulu créer ainsi une « déambulation chronologique » dans la salle pédagogique. Onze affiches ont un contenu didactique, afin de donner les points clés de compréhension.

Un film documentaire

Il rappelle l'histoire de l'Indochine de 1858 à 1954. Il est découpé en trois parties diffusées dans les espaces consacrés à la période évoquée :

- (1858-1940) L'Indochine, perle de l'Empire,
- (1940-1950) L'Indochine dans le second conflit mondial et les débuts de la guerre,
- (1951 à 1954) La Guerre d'Indochine.

L'exposition est divisée en plusieurs chapitres

- L'Indochine française, de la conquête à la perle de l'Empire.
- (1940-1945) L'Indochine dans le second conflit mondial.
- (1945-1946) Le retour de la France.
- (1947-1950) Les débuts de la guerre d'Indochine avec deux panneaux sur les forces en présence : corps expéditionnaire français, troupes indochinoises et viêt minh.
- (1951-1953) La guerre de mouvement, avec notamment le développement des grandes batailles du Tonkin.
- (1953-1954) La bataille de Diên Biên Phu.
- La conférence de Genève et les conséquences de la guerre.

LA TERREUR ROUGE DANS LE NORD ANNAM (1930-1932)

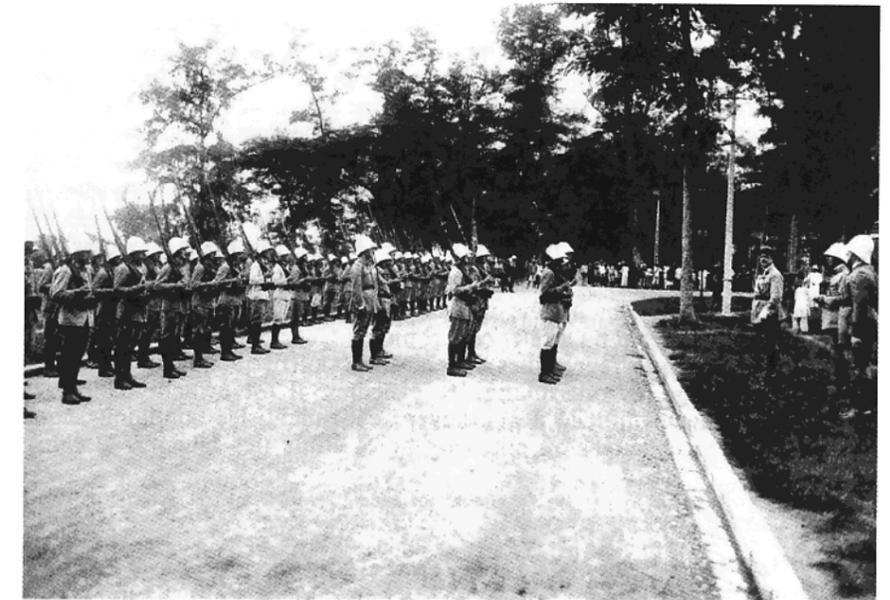
En 1951, le Binh Vân (Service de la Propagande) de l'APVN, soucieux de raffermir le moral de ses combattants, instaure un calendrier révolutionnaire. Parmi les vingt-six dates retenues, dont celles du 14 juillet 1789 et de la commune de Paris en 1871, à commémorer impérativement dans les unités, huit sont liées à des événements de 1930 à 1932.

En effet, trois mois après la « Nuit Rouge de Yên Bái » (1), grave échec du VNQDD, les membres d'un nouveau parti demeuré à peu près confidentiel entament une action qui va se poursuivre durant quarante-cinq ans et affecter profondément la vie de la péninsule.

La création du Parti Communiste Indochinois

Durant l'été 1919, le Président de la République Raymond Poincaré trouve dans son courrier un tract intitulé « Revendications du Peuple Annamite », signé Nguyễn Aĩ Quoc. C'est la première manifestation publique du futur Hồ Chí Minh né en 1894 à Kim Liên (Nghê An). Au mois de décembre 1920, il assiste à Tours à la création du Parti Communiste Français auquel il adhère sur le champ. Après un séjour à Moscou et alors qu'il réside à Canton, en 1925, il fonde l'Association de la Jeunesse Révolutionnaire Annamite, le Thanh Niên. A cette époque, une douzaine de communistes français résident dans l'Union ; la majorité d'entre eux sont employés des PTT à Saïgon. Ils n'ont aucun contact avec les Autochtones et se plaignent de l'absence « de prolétariat blanc dans la péninsule ». Ils correspondent avec le Comité Central du PCF à Paris par l'intermédiaire de navigateurs qui, tel Hoang Quoc Viêt, mécanicien sur le « Chantilly », leur font parvenir « L'Humanité » et « La Vie Ouvrière ».

En 1929, il existe dans l'Union trois organisations révolutionnaires se réclamant de l'idéal marxiste : le Parti Communiste Indochinois, le Parti Communiste d'Annam et le Groupement Communiste Indochinois. Les deux premières revendiquent leur affiliation au Komintern (2). Ces rassemblements rivaux ont des motivations proches du « « Hung Nam », « Restauration de l'Annam », fondé en 1926. Nguyễn Aĩ Quoc réside à cette date au Siam d'où il planifie un maillage très étroit de la péninsule structurée en sections et cellules. Le 1^{er} mai 1929, il se rend à Hong Kong où un Congrès des Représentants de la Nation est le théâtre d'après discussions entre factions opposées. Dans la nuit du 6 au 7 novembre 1929, des tracts distribués dans les principales villes d'Indochine invitent « les opprimés à célébrer l'anniversaire de la République des Soviets ». La Sûreté Générale estime que ce genre de propagande n'a aucun impact dans une population imprégnée de morale confucéenne. Or, dès 1921,



Vinh - 10 mars 1931 Prise d'arme du 4^e bataillon du 5^e R.E.I. à l'occasion du centenaire de la création de la Légion étrangère (à droite, en képi, le chef de bataillon Lambert). (Photo A.L.E.).

dans la revue « L'Internationale » Nguyễn Aĩ Quoc affirme que les études traditionnelles suivies dans son enfance se sont parfaitement accommodées avec les idéaux marxistes adoptés dans son adolescence. Il a trouvé dans les deux philosophies les mêmes éléments de nationalisme, du souci de la morale et du primat du passé. D'ailleurs, plus tard, un journal vietnamien va affirmer : « Si Confucius vivait de nos jours, il serait communiste ».

Dès 1928, la Sûreté Générale, à la suite de plusieurs crimes commis au Tonkin et en Cochinchine, procède à soixante-douze arrestations de communistes. Toutefois, elle ne fait pas toujours la différence entre communistes et nationalistes. Ainsi, elle estime que le groupuscule antifrançais Tan Viêt est formé « de pères prenant des assurances en cas de révolution afin d'occuper les bonnes places ». Or, en fait, les membres de ce dernier s'apprêtent à renforcer l'armature du Thanh Niên et parmi eux Vo Nguyễn Giap. Le futur général est arrêté en 1931 mais, transféré au pénitencier de Lao Bao, il en sort rapidement

grâce à l'intervention du Directeur des Affaires Politiques Louis Marty.

Le 3 février 1930, à Kow Loon, Nguyễn Aĩ Quoc obtient la fusion de toutes les factions révolutionnaires au sein du Parti Communiste du Viêt Nam qui devient au mois d'octobre suivant le « Dang Công San Dong Duong », le Parti Communiste Indochinois. Cette dernière dénomination traduit la volonté de faire adopter les thèses marxistes dans toute la péninsule y compris en Thaïlande. Tran Phu devient le secrétaire général du nouveau rassemblement qui est affilié au Komintern.

Les autorités de l'Union minimisent l'importance de l'événement et estiment que le nouveau parti ne rassemble que peu de militants tout « en manifestant à l'égard des autres partis indochinois une condescendance méprisante ; toutefois, il peut avoir un impact certain sur les instituteurs autochtones et les tirailleurs ». La Sûreté Générale confond les militants de Nguyễn Aĩ Quoc avec ceux du VNQDD, de nombreux emblèmes marxistes ayant été arborés lors de la mutinerie de Yên

Bay. En février 1930, le Tông Doc (chef de province) Hồ Đả Khai rend compte que les campagnes de la région de Vinh ne sont pas touchées par la propagande communiste.

Les leaders du PCVN ne sont pas mécontents de l'échec du VNQDD à Yên Bái, qui les débarrasse de leur plus dangereux adversaire, estimé « bourgeois et nationaliste ». Pour commémorer la création de leur parti, ils décident d'organiser des actions pour le 1^{er} mai 1930. Dans ce but, ils recherchent les régions les plus propices à accueillir ces mouvements séditions.

Le Nord Annam

En premier lieu, les responsables marxistes écartent le Tonkin, objet d'une sévère répression après la mutinerie des tirailleurs tonkinois et bien pourvu en troupes européennes et en gardes indigènes. Le Cambodge et le Laos peu endoctrinés ne leur semblent pas propices à une insurrection. En revanche, le Nord Annam et, dans une moindre mesure, la Plaine des Jongs cochinchinoise paraissent convenir à leurs projets.

Les provinces de Thanh Hoa, Nghệ An, Hà Tĩnh, Quang Binh et Quang Tri, situées entre la frontière tonkinoise et Hué, abritent une population prompte à s'élever contre l'autorité. Ainsi, dès 1730, les paysans des cinq provinces se rebellent contre leur souverain. Cent cinquante ans plus tard, un soulèvement dit « révolte des Lettrés », le Can Vương, prend pour cible la nouvelle administration française. Le dernier agitateur du mouvement, Phan Dinh Phung, est originaire du Hà Tĩnh. L'ouvrage « L'Armée Française en Indochine » publié en 1931 qualifie le Nord Annam « de lieu où la haine de la France a été le levier de la politique du gouvernement annamite à la fin du XIX^e siècle ».

La région a donné naissance à des opposants résolus à la présence française, tels Phan Boi Chau et Nguyễn Aĩ Quoc. La population a activement soutenu la fuite de l'Empereur Ham Nghi en 1885 et participé à la révolte des « cheveux coupés » en 1908. Durant cette dernière année, l'Administration note que les Annamites de ces contrées manifestent une grande admiration pour les Japonais vainqueurs des Russes. Lors de la première guerre mondiale, la sœur du futur Hồ Chí Minh, Nguyễn Thi Son, est condamnée à huit ans de prison pour vol d'armes dans la citadelle de Vinh. Elle déclare fièrement au tribunal : « Si les femmes donnent naissance à des enfants, elle, elle accouche de fusils » (3). Au début de l'insurrection communiste de 1930, les cinq provinces abritent des proscrits ou des rebelles recherchés par la Garde Indigène, un des frères de Nguyễn Aĩ Quoc a été emprisonné pour avoir hébergé un nationaliste.

Paradoxalement, en 1930, pour des raisons de restrictions budgétaires le Nord Annam est une région sous-administrée et dépourvue de forces de maintien de l'ordre. L'administration autochtone dépendant du Côté Mat Viêt (Conseil des ministres impérial) gère les pro-

vinces et les villages mais ne peut se substituer totalement à son homologue française.

Dans le Nghệ Tĩnh (4), il n'existe que deux administrateurs civils sur les quatre prévus. Ces fonctionnaires « débordés par la papeterie » ont peu de contacts avec la population. « Motorisés », ils ne s'arrêtent plus dans les localités de leurs circonscriptions, certaines de celles-ci n'ont reçu aucune visite depuis cinq ans. Obligés de s'appuyer sur un corps mandarin parfois réticent à collaborer, ils sont peu au courant de l'état d'esprit de leurs administrés.

Pour des motifs budgétaires également, la Garde Indigène a été contrainte de supprimer des postes, les effectifs affectés à Vinh étant passés de trois cent cinquante en 1914 à deux cent soixante dix en 1929. En outre la formation ne dispose que d'une unique brigade mobile stationnée à Hué.

Il n'existe dans le protectorat qu'un seul corps de troupe, le Bataillon Mixte d'Annam, créé à la fin de l'année 1929. Basé à Hué et à Tourane à trois cents kilomètres du Nord Annam, il dépend de la 1^{re} Brigade d'Haiphong. Le 14 février 1930, la Direction de Troupes Coloniales à Paris souligne l'urgence « de donner satisfaction aux autorités de l'Union qui demandent le renforcement des troupes européennes cantonnées à Hué et à Tourane ». Dans la capitale, une force de cinq cents hommes subsiste, reliquat de l'ancienne armée annamite ; cette unité est dépourvue de valeur militaire. Par ailleurs, le Côté Mat entretient une milice de Linh Giang comportant cent soixante dix gardes pas toujours armés dans chaque province du protectorat.

Contrairement aux autres pays de l'Union où elle est très performante, la Sûreté Générale en Annam est peu étoffée. Ne disposant que de neuf Européens et de quarante Autochtones, elle ne peut renseigner efficacement les autorités. En outre il n'y a pas de commissaire spécial dans les villes d'Annam où cette fonction est remplie par un gendarme.

À l'Ouest, le Nord Annam comporte une zone montagneuse peuplée de minorités ethniques pouvant servir de refuge voire de chemin de repli vers le Laos et la Thaïlande. Cette « terre de misère et de révoltes peuplée d'éternels mécontents », ainsi qu'elle est qualifiée dans divers rapports, est économiquement défavorisée. Hormis quelques ateliers ou usines situés à Ben Thuy près de Vinh et des mines employant un prolétariat ouvrier, la majorité de la population est constituée de paysans. Or, le sol est peu fertile et les systèmes hydrauliques insuffisants. Les récoltes, souvent ravagées par les typhons et les inondations, ne sont pas assez abondantes pour nourrir de nombreux habitants. Une politique d'exportation du riz empêche l'apport de cette denrée à partir du sud de l'Union. Des comptes rendus font état de disettes, tel celui du Médecin-Général Gaide qui décrit « des foules squelettiques et des traces de bouffissures symptômes de la famine ». Des missionnaires alertent également l'administration sur l'état sanitaire de leurs fidèles.

Cette situation critique est aggravée par les « trois bêtes de somme » du système fiscal indochinois imposant aux habitants, outre un impôt personnel, des taxes sur l'alcool, l'opium et le sel souvent recouvrées par des agents corrompus. Ainsi, en Annam, le Douanier B. est haï des villageois qu'il pressure et à Vinh l'automobile du garde forestier est surnommée « l'auto du bois » car ce fonctionnaire prélève une somme exorbitante sur chaque fagot ramassé dans la forêt domaniale. En outre, fréquemment, les riziculteurs ne sont que des métayers cultivant les terres des propriétaires, les Ta Diên, qui ne leur accordent qu'une faible part de la récolte. Souvent, les paysans sont contraints de vendre leurs buffles et leurs habitations pour régler leurs fermages et de se procurer pour nourrir leurs familles des piculs (5) de paddy avant la récolte, approvisionnements qu'ils doivent rembourser d'une quantité double de celle objet de la dette. Un autre « cancer indochinois », l'usure, accable les populations obligées d'emprunter les sommes destinées à acquitter les impôts et acquérir les lots de sel et d'alcool fixés par l'administration. Pour cela, elles s'adressent à des mandarins, des « Chetty » indiens, des Chinois, voire à des épouses de fonctionnaires français, qui leur imposent des intérêts atteignant 40 % de la somme prêtée.

Cette situation de misère empire avec la concussion des notables refusant d'accorder aux « Nha Qué » la disposition des rizières communales « Cong Diên » sans une rémunération illégale, la participation à des corvées obligatoires et l'insuffisance des systèmes éducatif et sanitaire. Ces faits sont connus de l'administration dont un membre écrit avec réalisme que « si on supprimait toutes les causes de mécontentement de la population, celle-ci ne serait pas satisfaite car elle n'aurait pas obtenu l'indépendance ». Durant son proconsulat, le Gouverneur Général Varenne a donné en 1927 des instructions pour créer une assistance médicale rurale, lutter contre l'usure et réglementer les contraintes par corps, mais elles n'ont pas encore produit leur plein effet.

Les objectifs du PCV

Les pitoyables conditions d'existence des habitants du Nord Annam, le poids de leurs traditions de rébellion, la configuration géographique de leur région, la faiblesse de l'administration censée les diriger, les déficiences des moyens propres à maintenir l'ordre constituent un terrain idéal pour le PCV. Aussi ce dernier décide-t-il une action pour le 1^{er} mai 1930.

Depuis quelques années, il a installé dans les villages, surtout au Nghệ An, d'anciens étudiants de l'Ecole politico-militaire de Wham Poa près de Canton ou de l'Université des Travailleurs de l'Orient à Moscou, le PCF ayant pris en charge leurs voyages. Ces jeunes gens nommés dans la presse annamite « Bonse vicks » ou « Komintern chiks » font de la pro-

pagande auprès des villageois et s'assurent le contrôle du syndicat paysan de l'ancien parti Tan Viêt qui compte cinquante mille membres. Ils organisent des réunions nocturnes dans les écoles et les pagodes en excluant les communautés catholiques « pour éviter que les fidèles n'aillent les dénoncer aux prêtres européens ».

Les instructions de leurs leaders sont précisées dans un document qui leur demande de « viser à l'extension des mécontentements individuels en un puissant et long mouvement dirigé contre les propriétaires et les impérialistes ». Ce texte est accompagné de « l'ABC du Communisme » de Bakounine traduit en vietnamien. Les opérations pour motiver les populations sont nombreuses. Des tracts sont distribués, bien que seuls 10 % des « Nha Qué » soient capables de les déchiffrer. Ces derniers sont plus sensibles à des promesses de récupération de terres, d'augmentation des salaires, de suppression des impôts et d'égalité de traitement entre les sexes. Les militants promettent de l'avancement aux gardes et des grades mandarinaux aux notables. A la fin d'avril de l'argent et de l'alcool sont distribués aux habitants de Nhi Xuan, qui sont avisés que cinquante mille communistes chinois vont arriver avec la Garde Indigène de Vinh passée à la rébellion.

1^{er} mai 1930.

Première Insurrection

Quelques jours avant la date fixée par le PCV, le chef de la province du Nghệ An, Guillemet, est inquiet car l'atmosphère dans sa circonscription est tendue. Le 25 avril une imprimerie clandestine a été découverte dans le district de Thanh Chuong. Des grèves ont éclaté à l'usine « La Forestière » de Ben Thuy à la suite d'un mot d'ordre lancé par un syndicat illégal et des mouvements de populations sans motif ont été signalés depuis quelques jours. Dans les campagnes, douze personnes fidèles à la France ont été assassinées durant les dernières semaines.

Le 1^{er} mai au matin, les ouvriers de Vinh surveillés par le Commissaire Spécial Robert restent calmes. Mais une colonne de mille à deux mille paysans manœuvrant au sifflet et arborant des banderoles revendicatives se présente devant l'usine de « La Forestière ». Les manifestants disciplinés et encadrés par d'anciens tirailleurs crient : « Nous voulons boire de l'eau », ce qui signifie : « Nous voulons changer de gouvernement ». Débordés, les huit gardes de l'Inspecteur Petit arrivés sur les lieux avec l'ambulance provinciale, seul véhicule disponible, ouvrent le feu après sommations causant cinq morts et quinze blessés dans la foule.

Au même moment, dans le nord de la province, des émeutiers parmi lesquels de nombreux Tonkinois saccagent la concession du Cochinchinois Viêt Ky et incendient le marché de Han Lam. Une reconnaissance aérienne constate que la région est entière-



ment contrôlée par les insurgés. Le 4 mai, une colonne aux ordres de l'Inspecteur Petit, formée de gardes et d'une section du BMA, menacée d'être submergée doit faire usage de ses armes, treize mutins étant alors tués.

Dans les jours qui suivent, le PCV fait régner la terreur dans le district de Thanh Chuong vide de toute présence française. Les notables sont terrorisés, des tribunaux révolutionnaires chargés de juger les traîtres « chiens du clan impérialiste » fonctionnent, de même que des cellules marxistes (Chi Bô). Des Xô Viêt sont constitués et prennent sur le champ des mesures de confiscations de récoltes, de levées de taxes et de distributions de riz aux éléments les plus défavorisés. Stupéfaite, la Sûreté Générale estime « que le PCV n'aligne pour tout l'Annam que deux mille membres mais qu'il y contrôle en fait 25 % de la population ».

Durant l'été 1930, la situation reste confuse, la plus grande partie du Nghệ Tĩnh constituée en Xô Viêt échappant à l'administration française. Le 29 septembre, la brigade de la GI du

Sous-Inspecteur Arreteau, attaquée par cinquante rebelles à Nam Dam, doit tirer pour protéger sa retraite. Des attaques de postes de gardes sont signalées de même que des exécutions de notables opposés aux révolutionnaires. Les autorités de l'Union réagissent en lançant des colonnes vers les contrées révoltées et en faisant mitrailler et bombarder des rassemblements d'insurgés par trois avions basés à Vinh.

Passant outre aux avis de la Sûreté Générale qui estime en août 1930 que « le PCV manquant de moyens ne peut continuer ses actions », le Gouverneur Général Pasquier et le Résident Supérieur en Annam Le Fol demandent le concours de l'Armée pour rétablir l'ordre. Ainsi, le 1^{er} Bataillon Formant Corps du 1^{er} RE aux ordres du Chef de Bataillon Lambert arrivant d'Algérie va stationner dans la province de Vinh avec quatre compagnies à compter du 27 septembre 1930. Ce corps dit « bataillon des tigres » est accompagné de deux sections européennes du BAM, d'une section tho du



Automitrailleuses en reconnaissance. (Photos A.P.)

3^e RTT, d'une unité d'auto-mitrailleuses de cavalerie de l'Escadron du Tonkin et d'un détachement de sapeurs télégraphistes de Hanoï. Grâce à des renforts venus du Tonkin, la Garde Indigène occupant les postes du Nghê An et du Ha Tinh peut aligner 1 365 hommes, doublant ainsi ses effectifs. L'État-Major du Général Aubert à la suite de la mutinerie de Yên Bay n'accorde qu'une confiance mitigée aux tirailleurs tonkinois et, hormis des volontaires montagnards, refuse en août 1930 de les envoyer au Nord Annam. Toutefois, le 20 avril 1930, le Tirailleur Duc du 3^e RTT en permission dans le Nghê An prévient le poste de GI le plus proche d'un coup de main révolutionnaire sur Phu Phuong. Au cours du combat qui s'en suit, il prend le fusil d'un garde blessé et lutte avec ardeur.

Automne 1930. Deuxième Révolte

Du 7 septembre 1930 au 28 mai 1931, quarante-sept manifestations sont enregistrées au Nord Annam, certaines étant très violentes comme l'encercllement de la délégation administrative de Hung Nguyễn investie par un millier d'insurgés. Ces derniers ne lâchent prise qu'après une intervention aérienne dont les bombes occasionnent une centaine de morts.

Le 26 septembre, le Gouverneur Général Pasquier demande aux habitants du Nghê Tinh de ne plus suivre les révolutionnaires qualifiés de « Vô Lai Tu », agents d'une secte étrangère qui a plongé la Russie dans la misère. Ce texte affiché dans chaque village ne prévoit cependant aucune mesure concrète susceptible d'améliorer le sort des paysans.

La tactique du PCV consiste à lancer des foules étroitement encadrées et dotées de coupe-coupe et de bâtons à l'assaut des bâtiments administratifs. Ces rassemblements ont également pour mission d'arrêter les mouvements des forces de l'ordre le plus souvent constituées de faibles détachements de gardes indigènes. Pour ne pas succomber sous le nombre, les inspecteurs doivent se résoudre

à faire ouvrir le feu après sommations, occasionnant des tués et des blessés dans les rangs des émeutiers surexcités et hurlant des slogans hostiles.

1931. Troisième offensive du PCI

Le 24 février 1931, le Gouverneur Général par intérim Robin, le Résident Supérieur Le Fol et le Général Billotte commandant les troupes de l'Union inspectent le Nghê Tinh toujours en proie à des troubles. Ainsi, le 12 décembre 1930, une section du I/5^e REI (6) est tombée dans une embuscade tendue par trois mille rebelles et une autre unité a mis en déroute le 2 janvier 1931 une bande ayant assassiné six gardes et un notable à Nhi Loc. Au cours de ce dernier affrontement, trente révolutionnaires ont été tués ou blessés et douze capturés.

Le 9 mars 1931, la revue organisée à Vinh pour le centenaire de la Légion Étrangère est perturbée par les manifestants criant : « Il y a 1 000 piastres pour la tête du Commandant Lambert ». Arrêtés sur le champ, des fauteurs de troubles conduits au poste de police tentent de s'enfuir et deux sont abattus. Le 1^{er} mai 1931 est l'occasion, en dépit d'un important dispositif des forces du maintien de l'ordre, d'attaques de villages fidèles, d'incendies de bâtiments administratifs et d'exécutions d'éléments francophiles ; le 28 mai, onze notables sont assassinés. Au cours des opérations qui suivent soixante-quinze émeutiers trouvent la mort et les mesures rigoureuses imposées par les militaires plongent dans la misère les populations du Ha Tinh qui ne peuvent plus cultiver leurs rizières. Deux missionnaires de cette région, les RP Charrières et Kerbaol, mettent en garde les autorités en dénonçant le désespoir de leurs paroissiens. La révolte gagne le sud de l'Annam et le III/5^e REI est envoyé au Quang Ngai pour pacifier la province.

Le 27 mai, l'assassinat du Sergent Perrier du I/5^e REI cause une vive émotion dans toute la péninsule. Ce jeune sous-officier en poste

à Do Luong a été désigné ce jour-là pour effectuer une liaison sans arme et à bicyclette avec un village voisin. En cours de route, il aperçoit des marxistes en train de pendre onze notables. Courageusement, il intervient et réussit à libérer sept suppliciés. Ensuite, capturé, il est mis à mort dans des circonstances atroces. Retrouvé peu après, son corps écartelé porte trace de vingt-huit blessures dont vingt-quatre à l'arme blanche. Indignés, ses camarades se livrent alors à des exactions regrettables sur des villageois.

Au début du mois de juin 1931, un calme précaire règne en Annam. Les communistes « effrayés par le nombre de paysans tués » et affaiblis par la répression suspendent pour un temps leurs actions. La Sûreté Générale estime qu'à cette époque ils comptent mille sept cent soixante militants actifs en Annam contrôlant quarante mille habitants. Beaucoup de ces derniers sont déçus de leur existence dans les campagnes transformées en Xô Viêt. L'un d'eux résume cette expérience en disant : « Du temps des Français Doi Lam (très faim), avec les Bolchevicks Doi Chêt (morts de faim) ». Un journal annamite titre : « Ne nous envoyez plus la Légion Étrangère, envoyez-nous du riz ».

Durant cette année 1931, la presse indochinoise annonce le décès à Hong Kong de Nguyễn Aï Quoc, « grand révolutionnaire et grand théoricien léniniste ». Cette information prématurée jointe à celles d'un prochain retour du Prince Vinh Thuy futur Empereur Bao Dai, héritier de la couronne sur le point d'achever ses études en métropole, et de la nomination à Hué du Résident Supérieur Chatel, « porteur de beaucoup d'espérance » font augurer des jours plus paisibles pour l'Annam. Ce souhait est renforcé par la promesse du Gouverneur Général Pasquier de prendre quelques dispositions plus libérales en faveur des Indochinois.

La répression des troubles par les Forces Armées

Dès les premières émeutes de Vinh, le « Courrier de Saïgon » affirme « qu'il faut frapper vite et fort, c'est l'avenir de toute l'Indochine qui est en jeu ». La loge maçonnique « La Fraternité Tonkinoise » de Hanoï est de cet avis, de même que le journaliste constitutionnaliste Pham Quynh « ennemi du désordre et effrayé par le péril communiste ».

Le Général Aubert puis à compter du 6 septembre 1930 le Général Billotte vont s'efforcer de pacifier les territoires troublés. Dans ce but, ils adoptent une tactique qui sera utilisée plus tard en Algérie : colonnes et patrouilles dans les régions contaminées par la rébellion, implantation de postes, obtention de renseignements grâce à des contacts fréquents avec la population, protection des notables et des éléments favorables à la cause française, collaboration avec l'administration pour l'application de mesures sociales, désignation de cinq officiers pour exercer les fonc-

tions de délégué administratif, mise sur pied de milices villageoises.

Les moyens affectés à l'opération sont importants. La Garde Indochinoise renforcée, bien implantée sur le terrain remplit parfaitement sa mission, souvent encadrée par les forces régulières. Un inspecteur écrit que « son rôle est celui des troupes républicaines envoyées contre les Chouans lors de la I^{re} République ». Certains membres de la GI, tel le Sergent Mle 99 qui s'est emparé le 3 novembre 1930 d'une imprimerie clandestine, se sont signalés et la Brigade de Vinh a reçu un fanion d'honneur des mains du Gouverneur Général Pasquier, le Sergent Nguyễn Van Ba et le Caporal Pham Van Mau étant cités à l'ordre des troupes. Bien qu'objets de sollicitations pressantes de la part des rebelles, les gardes se sont montrés fidèles, accomplissant leur service sans état d'âme et ouvrant le feu en cas de nécessité. Un témoin note que dans ce dernier cas de figure « ils n'avaient pas le choix : c'était tirer ou périr submergés par la foule des manifestants ». Toutefois, en décembre 1930, à Hoa Binh, un caporal a déserté avec dix-huit prisonniers.

Les Tirailleurs Tonkinois hormis quelques Thos volontaires n'ont été déployés qu'au printemps 1931 avec six sections du 2^e RTT, les autorités militaires manifestant une certaine réticence à les employer. Toutefois le Général Billotte note en 1931 « que leur conduite n'a donné lieu à aucune observation ». Ainsi, en avril 1931, la section du Lieutenant Thil dans le Ha Tinh ouvre le feu sur des manifestants au fusil-mitrailleur et dans le Nghê An une autre unité charge un rassemblement rebelle à la baïonnette. La propagande marxiste s'exerçant sur les tirailleurs n'a aucun succès, certains d'entre eux étant même infiltrés en civil chez les révolutionnaires aux fins de renseignements. Le 18 avril 1931, à Ha Thu, les insurgés abattent le Sergent Thiên et trois permissionnaires du 1^{er} RTT.

La Légion Étrangère envoyée en Annam est formée de soldats aguerris ayant combattu au Levant et au Maroc et pour certains d'entre eux, avant leur engagement, contre les communistes en Hongrie et en Russie. Tendant des postes, ils opèrent en collaboration avec la GI car les hautes autorités de l'Union préférèrent que l'ordre ne soit pas rétabli uniquement par des militaires européens. Ceux du III/5^e REI venant de Ha Giang et de Thai Nguyễn connaissent mieux le pays et les habitants que leurs camarades du I/5^e nouvellement débarqués, car en général ils vivent dans leurs garnisons avec des concubines autochtones. Ainsi le 10 novembre 1930, le Général Billotte cite « les sentiments d'humanité des légionnaires qui ont provoqué de nombreux ralliements ». Soldats de métier, les hommes des deux corps étrangers accomplissent leurs missions dans des situations périlleuses. Le 12 décembre 1930, à Cat Nhan, une section de la 15^e Compagnie sur le point d'être submergée par trois mille manifestants réussit à regagner son cantonnement. Le 2 janvier 1931, le Lieutenant commandant le poste de Than Qua attaque

une bande de soixante-dix rebelles qui vient d'exécuter six gardes et un notable ; au cours du combat, trente révolutionnaires sont tués, blessés ou capturés.

A la fin de ces opérations, le fanion du I/5^e REI est décoré du Dragon d'Annam et quarante-deux gradés et légionnaires cités ou félicités. Pourtant, le chef de ce bataillon s'est plaint « que le commandement ne lui ait pas laissé les coudées franches pour contrer la rébellion et ce pour valoriser le rôle de la GI et de l'administration civile laissées dans l'ombre par suite du succès de ses hommes ». Dans toute la péninsule, la Légion Étrangère a acquis une réputation de sévérité implacable envers les Autochtones. Aussi, en mars 1946, lors des négociations destinées à permettre la réimplantation des troupes françaises au Tonkin, il est rendu compte à Paris « qu'Hô Chi Minh n'autorise en aucun cas le stationnement de la Légion Étrangère au nord du 16^e parallèle car en 1930 son village natal a été rasé par elle ».

Les Troupes Coloniales ont été représentées par un Détachement Mixte Colonial et Indigène du BMA, des éléments des 2^e et 3^e RTT et de la Compagnie de Télégraphistes du Tonkin appuyés par l'aviation forte de trois appareils et les automitrailleuses venues de Hanoï, très craintes des rebelles à qui elles ont causé de lourdes pertes.

Les autorités civiles face à l'insurrection

Celles de l'Union se montrent fermes dans la répression en agissant selon les recommandations du Gouverneur Général Pasquier « sans haine ni faiblesse ». L'Administrateur Lalouette prévient ainsi les populations dont il a la charge : « La France, c'est l'administrateur, le magistrat, le gendarme mais aussi le béton qui remplace le bambou pourri des passerelles ». En règle générale, la presse en langue française loue l'action des autorités avec quelques réticences pour celle du Résident Supérieur Le Fol taxé de mollesse. Les douanes, la Garde Indigène, la Gendarmerie sont décrites comme effectuant un travail efficace quant au rétablissement de l'ordre. Les magistrats prononcent « des peines sévères mais justes envers les insurgés capturés, propres à envoyer les moscoutaires acharnés dans les bagnes et les colonies pénitentiaires ». Cependant les rapports de l'administration et les articles des journaux n'évoquent pas les causes de l'insurrection et la situation des populations concernées.

Au début de la rébellion du Nord Annam, le « Cô Mat Viêt », bien que conscient de la gravité des événements, se montre assez réticent pour collaborer avec les autorités de l'Union. Ainsi, en septembre 1930, le conseil de régence refuse de nommer un Kham Saï (haut fonctionnaire annamite délégué spécial de l'empereur muni de pleins pouvoirs) afin de rétablir l'ordre. En 1909, au Tonkin, lors de la campagne contre le Dê Tham, la dési-

gnation à un tel poste du Mandarin Lê Hoan, chef de la province de Hải Duong, a pourtant largement contribué à la défaite de ce chef de bande. Toutefois, au printemps 1930, le Résident Supérieur Le Fol se rend à Vinh « bras dessus, bras dessous » avec le ministre de la justice Thon That Dan. A l'inverse, dans le même temps, le chef de province du Nghê An part en congé « car il ne désire pas sévir contre des compatriotes révoltés dont il connaît les intentions tout en désapprouvant leur conduite ».

Cette abandon de responsabilités est caractéristique « d'une armature mandarinale qui, terrorisée plutôt que séduite par les théories marxistes, s'est effondrée », la Direction des Affaires Politiques précisant même « qu'elle n'existe plus ». A plusieurs reprises, certains fonctionnaires indochinois semblent donner des gages à la rébellion. Ainsi, des instructions secrètes prescrivant d'arrêter cinquante-deux suspects sont l'objet de fuites, deux d'entre eux étant seulement retrouvés. Les soupçons de la Sûreté Générale se portent sur Nguyễn Thi Than dite Bach, sœur de Nguyễn Aï Quoc, employée à la citadelle de Vinh. De même, des documents confidentiels ordonnant à la Légion Étrangère au début de 1931 de restreindre ses activités opérationnelles, ainsi que ceux prescrivant de ne plus effectuer de bombardements aériens à la suite d'une campagne menée en métropole par la Ligue des Droits de l'Homme, sont livrés au PCI. Le parti présente ces restrictions comme « une grande victoire qui va permettre au peuple de manifester sans crainte ».

A un moindre échelon, les chefs de canton et de village ainsi que les notables souvent réfugiés dans les postes de GI par peur des communistes n'exercent qu'une très faible activité. Un texte dénonce « la carence presque totale des autorités communales non par sympathie pour la rébellion mais plutôt par apathie, par crainte des représailles ». Bien que responsables des désordres et déprédations commis dans leurs circonscriptions « les chefs de canton n'ont pas été vaillants ». Le 19 mars 1931, le Chef de Bataillon Lambert placé à la tête de la Subdivision de Vinh, où il a mis en place un efficace service de renseignements, n'hésite pas à écrire : « Je sais de source sûre que tous les mandarins sont contre nous sauf quelques uns, tel le Tông Dôc (chef de province) du Ha Tinh ».

Les excès dans les deux camps

Les marxistes ont instauré des tribunaux révolutionnaires procédant à de nombreuses condamnations à mort d'opposants : cinq cents au Nghê Tinh avant le début 1931. Ces exécutions sont fréquemment effectuées avec un raffinement de cruauté. Ainsi, le 16 novembre 1930, un notable est « haché au coupe-coupe après avoir été torturé » et un adolescent subit la mutilation de sa main.

Quelques jours plus tard, un chef de canton est abattu sur le cercueil de son neveu. Le 30 avril 1931, à Ho Truong de la poix enflammée est introduite dans les yeux d'un milicien. De même, le mois suivant, le Sergent Perrier est supplicié d'une manière atroce et le RP Than curé de Trang Dinh assassiné. En outre de nombreux pillages, des réquisitions abusives et des confiscations de biens sont constatés de la part des insurgés.

Du côté des forces de l'ordre, dès le 4 mai 1930, la colonne Petit se dirigeant vers Han Lam brûle des habitations. A partir du début 1931, de nombreux mandarins se plaignent de la conduite des légionnaires du Chef de Bataillon Lambert. Outre certaines disparitions suspectes de captifs, les faits les plus graves ont eu lieu le 9 mars 1931 à Vinh où l'officier supérieur « aurait ordonné de faire fusiller cinq perturbateurs ». En fait, conduits au commissariat de police, deux d'entre eux sont abattus dans des circonstances mal élucidées. Pour expliquer sa décision, le Commandant Lambert précise plus tard « que ses instructions indiquaient que tout meneur devait être considéré comme un hors la loi ». En mai 1931, après le meurtre du Sergent Perrier, les Sergents L et V en compagnie de quelques camarades du défunt procèdent à l'exécution d'Autochtones parfaitement étrangers à cet assassinat. Jugés plus tard, en juin 1933, par la Cour Criminelle de Saïgon, ces militaires sont acquittés, les magistrats tenant compte « du climat de danger dans lequel ils vivaient et aussi du témoignage du RP Gauthier qui a rendu hommage à leur action bienveillante ». Présent à l'audience, le Chef de Bataillon Lambert déclare avoir obéi aux ordres lui prescrivant « de réprimer, tuer et faire le moins de prisonniers possible ». A la suite de la sentence prononcée par une juridiction qui auparavant a condamné à mort huit révolutionnaires, le Gouverneur Pasquier déplore « un climat de justice de race complaisante à l'égard de l'armée et de la colonisation ».

Le Président de la Cour d'Appel de Hanoï, Morché (7), est placé à la tête d'une commission d'enquête administrative chargée d'établir la réalité des faits reprochés à l'Armée et à la GI. L'instance interroge cent-quatorze personnes et constitue cent-dix dossiers de suspicions d'exactions et de crimes de droit commun. Elle demande aux officiers chargés de la répression « si d'autres moyens que l'intervention de la troupe aurait pu être adoptés ». Les témoins à l'unanimité répondent par la négative « étant données l'ampleur et la violence des manifestations ». Les chefs de corps des bataillons de Légion admettent quelques abus de la part de leurs hommes et affirment « qu'ils ont puni les plus répressifs » (8).

La Commission note que des consignes de modération ont été données aux troupes. En particulier, le Général Billotte a ordonné « qu'elles ne se montrent pas sous un jour trop dur et qu'elles se conduisent comme les pères et mères (9) des populations, beaucoup de personnes déclarant avoir été abusées par les marxistes ». En dépit de ces directives, les

documents indiquent que, du 1^{er} août 1929 au 30 juin 1931, quatre mille révolutionnaires ont été arrêtés et officiellement mille-deux-cent-quarante-deux tués, leurs opposants déplorant quelques centaines de victimes. Au début de 1932, sur soixante-neuf-mille-sept-cent-soixante-seize détenus dans la péninsule environ sept mille le sont pour des motifs politiques.

Les conclusions de la Commission Morché ne débouchent sur aucun résultat concret et « l'Impartial » de Saïgon, évoquant la conduite reprochée à certains militaires, affirme « que la sécurité de l'Indochine justifie certains moyens utilisés pour l'assurer ».

Les réactions en métropole

Un peu naïvement, une certaine partie de l'opinion publique métropolitaine, qui a noté « la relative clémence des sanctions prononcés après la « Nuit Rouge de Yên Bay », taxe d'ingratitude les Annamites révoltés en mai 1930. De même, elle n'a pas compris deux mois auparavant les raisons de l'hostilité manifestée par les étudiants indochinois lors de l'inauguration de la maison qui leur est attribuée à la Cité Universitaire, certains de ces derniers traitant un des leurs favorable à la France de « traître à la patrie ». Ces mouvements sont constatés alors que l'Exposition Coloniale va ouvrir ses portes le 6 mai 1931, le gouvernement étant soucieux de présenter l'image d'un Empire uni, rassemblé sous les plis du drapeau tricolore. Par ailleurs, de nombreux originaires de la péninsule, artisans, musiciens de la Garde Royale de Hué et deux-cent-vingt tirailleurs annamites ou tonkinois sont venus à Paris pour cette manifestation. Dès les premières actions de la « Terreur Rouge », une certaine presse métropolitaine, notamment « l'Humanité » et « Esprit », soutient les insurgés. La Ligue des Droits de l'Homme, avec son président Victor Bash et le Professeur Challeye, dénonce les conditions de la répression. Les militants de cette association manifestent devant l'Élysée le 22 mai en compagnie des étudiants annamites. Ceux-ci, avec le futur leader trotskyste Ta Thu Thâu et le léniniste Nguyễn Văn Tao s'associent avec le PCF pour faire paraître une brochure « L'Indochine Martyre ». Des comités de lutte demandent l'amnistie des condamnés politiques, des tracts sont distribués et des coupures de courant effectuées à l'Exposition Coloniale. Le journal « Vô San » (le Proletaire) est l'organe des étudiants soutenus par des intellectuels français dont André Breton, Paul Eluard et Louis Aragon. Ce dernier a composé un poème « Le Front Rouge » évoquant la mutinerie de Yên Bay. A la suite de ces manifestations, vingt-quatre étudiants sont expulsés vers la péninsule et leur président Nguyễn Văn Thao incarcéré à la maison de la Santé. A Berne, un Comité pour l'Indépendance de l'Indochine se livre à une propagande antifrançaise virulente et prône le boycott des produits de la nation colonisatrice dans le monde entier.

La Chambre des Députés est le théâtre de violents affrontements oraux, le parlementaire communiste Doriot s'y félicite du bruit fait autour du jeune PCV pendant que le député guadeloupéen Candace vante les bienfaits de la présence française dans l'Union, relayé par l'unique député du Sénégal Blaise Diagne. Les représentants du PCF demandent la création d'une commission d'enquête sur les événements survenus dans la péninsule. Deux d'entre eux, Ducloux et Péri, précisent que leur parti a pour objet « la destruction du régime capitaliste et impérialiste » ; indigné, un de leurs collègues de droite préconise alors « une croisade anti moscoutaire ». Si, en rapportant ces houleux débats, le journal allemand « Deutsche Arbeit » loue les réalisations françaises dans la péninsule, la revue « l'Asie Française » souligne l'incohérence de ces discours qui ont surtout mis en évidence « l'ignorance des réalités indochinoises ». La publication conclut pour ses lecteurs d'Extrême-Orient : « Nous ne sommes pas en France et les métropolitains sont mauvais juges de ce qu'il convient de faire ici. Il faut réfléchir aux enseignements à tirer de la crise et cette réflexion quant aux changements à apporter dans l'Union n'a pas été engagée à Paris ». Dans un article qui fait scandale, l'Amiral Castex, stratège naval réputé, conseille d'abandonner l'Indochine pour renforcer la présence militaire française en Afrique.

En 1931, Louis Roubaud publie un ouvrage « La Tragédie Indochinoise » dressant un bilan assez objectif de la situation dans la péninsule bien que l'auteur soit influencé par une certaine sympathie pour les révolutionnaires. En 1935, une journaliste venue en Indochine en octobre 1931 avec le Ministre des Colonies Paul Reynaud, Andrée Viollis, fait éditer « SOS Indochine » préfacé par André Malraux. Dans ce livre, elle relate des faits dont elle n'a pu être témoin, dénonce les tortures pratiquées sur les suspects et rapporte les exactions supposées des hommes des I et III/5^e REI « qui ont été lâchés sur la population ». En revanche, lorsqu'elle évoque les conditions exécrables de détention des suspects capturés, elle ne fait que reproduire un document administratif. Ce dernier reconnaît qu'en 1931, cinq mille quatre cent soixante-cinq personnes ont été incarcérées en Annam et que dans le même temps six cent-treize sont décédés en prison, soit un taux inquiétant de 10,93 % qui ne s'élève en Cochinchine qu'à 0,93 %.

Les réformes accomplies

En 1931, un rapport soumis au Gouverneur Général Pasquier fixe les aménagements les plus urgents à apporter au sort des populations indochinoises : associer les élites locales à l'exercice du pouvoir, réformer l'enseignement indigène en y introduisant des éléments relatifs à la culture et à l'histoire de la péninsule (10), améliorer le sort matériel des couches les plus pauvres. Lors de sa visite du 15 octobre au 17 décembre 1931 (11), Paul

Reynaud n'a formulé aucune recommandation précise quant aux mesures à prendre pour rétablir la paix sociale, s'étonnant seulement de « la présence de moustiques à Saïgon ». Le 28 décembre suivant un de ses collaborateurs rédige un document intitulé « Conclusions du voyage de Monsieur Paul Reynaud en Indochine ». La majorité de ses propositions reste lettre morte, le ministre n'étant plus en fonctions.

Ensuite, la Commission Morché suggère de prendre quelques mesures de bon sens qui sont appliquées dès 1932 par le Gouverneur Général Pasquier. Ainsi, six mille à huit mille étudiants indochinois diplômés dans l'année reçoivent un poste dans l'administration de préférence à des citoyens français. Le fonctionnement de la justice autochtone souvent corrompue est rendu plus serein par l'éviction de soixante-huit mandarins prévaricateurs ou incapables. Le retour à Hué du futur Empereur Bao Daï permet d'envisager le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle avec une représentation populaire accrue.

Des mesures d'amélioration de la condition paysanne sont adoptées et de grands travaux d'irrigation entrepris, mais rapidement abandonnés par suite de restrictions budgétaires. Un témoin écrit alors : « L'Indochine repart avec la production de riz et de caoutchouc vers un nouvel essor économique, mais hélas ! les effets ne s'en font pas sentir dans le peuple ».

Un calme relatif mais un PCI toujours actif

Le 2 mai 1932, avec satisfaction, le Bureau des Affaires Politiques à Hanoï précise que la veille il n'y a eu aucun incident dans toute la péninsule. A ce moment là les militants marxistes non encore capturés se terrent dans les zones montagneuses de l'ouest du Nghê An et du Ha Tinh. Le PCI est divisé par la création du « Dong Duong Ta Thài Cong San » (Parti Communiste trotskiste) de Ta Thu Tâu et la très lente renaissance du VNQDD. Peu après, le Gouverneur Général Pasquier croit pouvoir affirmer, avec un optimisme démenti par les événements : « En tant que force agissante contre l'ordre public, le communisme a disparu ». Or, dès octobre 1932, soixante douze militants de ce parti sont arrêtés par la Sûreté Générale.

En 1937, le PCI agissant sous une forme clandestine et une autre légale ouvre à Vinh en février un « bureau du travail » aspirant « à l'indépendance de l'Indochine dont le nouvel état serait une république soviétique membre du Komintern ». Cet organisme rédige un cahier de doléances qui est remis à Justin Godard, délégué du Front Populaire lors d'une manifestation qui réunit dans la capitale du Nghê An dix mille ouvriers et paysans les 23 et 24 février. L'envoyé de la métropole affirme lors de sa venue dans le Nord Annam « qu'en Indochine, il faut que tout le

monde mange à sa faim, le communisme trouvant un auxiliaire puissant dans la famine ». Revenu en France, Justin Godard soumet à Marius Moutet, Ministre des Colonies, dix-sept propositions qui, transmises le 28 octobre 1937 au Gouverneur Général Brévié, font l'objet d'une réponse de ce dernier le 8 avril 1938. Quelques-unes d'entre elles vont être « réalisées ou préparées », conduisant à une relative libéralisation du régime politique appliqué aux autochtones.

Dissous le 26 septembre 1939, le PCI à cette époque est concurrencé par le VNQDD qui peu à peu commence à retrouver ses moyens d'action et ses adhérents, ainsi que par le Parti de la Restauration de l'Annam du Prince Cuong Dê. Les marxistes mettent alors sur pied le Front National Uni Anti-Impérialiste Indochinois. En février 1940, les ateliers du chemin de fer de Vinh sont le siège d'une agitation et quelques sabotages sont commis sur la voie ferrée par les communistes.

Au début 1941, le Nghê An est à nouveau le théâtre d'événements sanglants. Dans la nuit du 13 et 14 janvier, aux postes de Dô Luong et de Cho Rang, les Gardes Indigènes mutinés à l'instigation du Sergent Nguyễn Văn Cung abattent l'Inspecteur de deuxième classe Bach, son épouse enceinte de huit mois et demi ainsi que l'Ingénieur des Eaux et Forêts Lesage et sa femme. Les mutins ont l'intention d'attaquer Vinh mais en sont empêchés par l'envoi de renforts. Retrouvés, cinquante et un rebelles passent en février 1941 en jugement, quarante-sept condamnations dont onze à la peine capitale étant prononcées. Occultées par le déroulement au même moment des hostilités avec la Thaïlande au Cambodge et au Laos, ces tragiques événements sont rarement relatés par les historiens.

*
* *

La « Nuit Rouge de Yên Bay » et la « Terreur Rouge au Nord-Annam » ainsi qu'une insurrection en mai 1930 dans la Plaine des Jongs cochinchinoise n'ont pas été perçues à cette époque comme un clair signal adressé à une « France endormie par le succès de l'Exposition Coloniale ». La demande pressante envoyée aux autorités de Paris par l'écrivain Pham Quynh « chantre discret d'un nationalisme confucéen et francophile » (12) affirmant : « Nous sommes un peuple à la

Glossaire

APVN : Armée Populaire du Viêt Nam.
BMA : Bataillon Mixte d'Annam.
GI : Garde Indigène.
PCF : Parti Communiste Français.
PCI : Parti Communiste Indochinois.
PCVN : Parti Communiste du Viêt Nam.
RE : Régiment Étranger.
REI : Régiment Étranger d'Infanterie.
RIC : Régiment d'Infanterie Coloniale
RTT : Régiment de Tirailleurs Tonkinois.

recherche d'une patrie et qui ne l'a pas encore trouvée. Cette patrie, pour nous, Annamites, ne peut être la France. Les Annamites ne peuvent considérer la France comme leur patrie puisqu'ils en avaient une. Et cette patrie, la France peut justement la leur redonner en les dotant d'un statut politique susceptible de développer leur personnalité en tant que nation » va demeurer lettre morte durant dix-sept ans. Il va falloir attendre juin 1948 pour que l'identité nationale du Viet Nam soit reconnue par la France alors qu'elle a été une réalité de l'an 939 à la seconde moitié du XIX^e siècle. Le même statut est accordé l'année suivante au Cambodge et au Laos, tous deux royaumes à l'ancienneté millénaire.

Colonel Maurice Rives

Clichés utilisés avec l'aimable autorisation des Archives de la Légion Etrangère.

(1) Voir Bulletin de l'ANAI n° 16 du 1^{er} janvier 2009.

(2) III^e Internationale communiste créée en 1919.

(3) Certains historiens situent ces faits en 1930 en évoquant également une autre sœur d'Hô Chi Minh.

(4) Contraction de Nghê An et Ha Tinh.
(5) Quantité équivalant à 68 kilogrammes.

(6) Régiment créé le 1^{er} septembre 1930 et réelement mis sur pied le 1^{er} avril 1931.

(7) En retraite à Hanoï et très favorable aux thèses nationalistes, Monsieur Morché sera emmené en décembre 1946 par le Viêt Minh qui évacue la capitale. Il mourra en brousse après avoir légué sa bibliothèque à l'Université de Hanoï.

(8) Les officiers de Légion récusent la présence dans la commission du Tông Đốc Tân That Trân qui « bien qu'épuré ne saurait jouir prématurément de leur confiance ».

(9) Notions traditionnelles de la culture vietnamienne dites Phu Mâu, un supérieur devant traiter ses subordonnés avec bienveillance.

(10) Dès 1928, un ouvrage de Jean Marquet « L'Indochine expliquée » à destination de l'enseignement primaire autochtone exalte les grandes figures annamites du passé. Le livre est conçu sur le modèle du « Tour de France par deux enfants ».

(11) Voir Bulletin de l'ANAI n° 16 du 1^{er} janvier 2009

(12) Ministre de l'Éducation Nationale du Gouvernement de Hué assassiné par le Viêt Minh en août 1945.

Bibliographie

En supplément de celle indiquée à la suite du texte relatif à la « Nuit Rouge de Yên Bay » ajouter : Archives d'Outre Mer Aix en Provence Série NF carton 332.

– **Martin Bernal** : *The Nghê Tinh Soviets Movement Past and Present* – Editeur (1932).
– **Kimloan Hill** : *Bordeless Histories University of Wisconsin Press* (2005).

– **Patrice Morlat** : *La Répression Coloniale, au Viêt Nam 1908-1940* – L'Harmattan Editeur (1990).

– **Louis Roubaud** : *La Tragédie Indochinoise* – Librairie Valois Paris (1931).

– **Tran Huy Lien** : *Les Soviets du Nghê Tinh 1930-1931* – Editions en langues étrangères Hanoï (1969).

– **André Viollis** : *SOS Indochine* – Paris Gallimard (1935).

Les marginaux de Saïgon en 1988

Au cours des treize ans qui se sont écoulés depuis qu'elle a changé de maître, Saïgon a été marquée par les phénomènes les plus singuliers. Pour parler le langage à la mode depuis 1975, il faudrait dire qu'elle est affectée d'un très élevé coefficient de « phénoménalité ».

Le nomadisme urbain

Le plus apparent d'entre eux – il saute aux yeux de tous, y compris des journalistes occidentaux les mieux disposés à l'égard du régime – c'est le mode de vie mené par de nombreuses personnes en situation illégale, sans domicile et sans gagne-pain, devenues, en quelque sorte, des vagabonds urbains qui, désormais, dans leur errance, côtoient les malfaiteurs et les clochards de profession. Ce phénomène a commencé à se produire ici et là, à partir des années 1977-1978, à un niveau jugé officiellement comme « non préoccupant ». Au dire des autorités, il ne s'agissait encore que d'un « reliquat » des fléaux sociaux laissés par le régime américano-fantôme. C'était l'époque immédiatement postérieure à l'échec des premières implantations dans les « zones d'économie nouvelle », mouvement qui avait été lancé en 1976. Au fil des jours, le phénomène s'est gravement développé. A de nombreuses reprises, les autorités de Hồ Chí Minh Ville ont édicté des mesures destinées à le contrecarrer, mais toujours en vain. En 1985, c'était devenu un fléau social inguérissable, blessure ouverte au cœur de « la ville au si beau nom ».

Personne, pas même les autorités de la ville, ne connaît avec exactitude le nombre de ceux qui ont adopté ce mode d'existence nomade. Une fois, en 1984, le journal « Saïgon Giai Phong » a avancé le chiffre approximatif de dix mille personnes, estimation très certainement bien en-dessous de la réalité. Dans les années 1980-1981, ce n'était que le soir, à l'heure où s'allument les réverbères, que, sur certains trottoirs, au pied des murs, sous des terrasses familiales, on pouvait voir des familles entières qui, après avoir vagabondé toute la journée, se regroupaient pour faire le compte de l'argent et des menus objets récupérés, préparer et prendre leur repas, s'apprêter à dormir jusqu'au lendemain matin où elles se disperseraient à nouveau, à la recherche de leur subsistance. Mais, en 1985, les nouveaux clochards étaient visibles partout... jusque dans les grandes artères du centre de Saïgon comme les rue Ngu Lao, Gia Long, Nguyễn Du et surtout le boulevard Ham Nghi et les petites rues adjacentes.

Les trottoirs des grandes rues ne sont d'ailleurs pas le seul territoire où se sont installés les nouveaux nomades. Ces dernières années, leur nombre ayant très rapidement progressé, ils se sont répandus dans les jardins et les parcs publics sans gardien, comme le parc coréen de la rue Nguyễn Hoàng, ou ceux situés au croise-

ment des rues Nguyễn Trai et An Binh dans le 5e arrondissement et au croisement des rues Trần Hoàng Quân et Nguyễn Tri Phương. Même le jardin public que l'on trouve à l'angle de la rue Tu Do, et de la rue Lê Thanh Tôn, n'a pas été épargné. De jour, durant les heures ouvrables, si l'on se promène à bicyclette le long de quelques grandes rues, on rencontre très souvent, au pied des maisons, couchés recroquevillés sur des nattes déchirées, enroulés dans des morceaux de nylon en lambeaux ou dans des couvertures rapiécées, certains de ces vagabonds qui, ce jour-là, ont été empêchés par la maladie de partir à la recherche de leur subsistance. On peut aussi voir, au pied de grands arbres, des femmes déguenillées, cuisant des patates douces ou des herbes dans des marmites posées sur quelques briques, au milieu de la fumée épaisse que dégage le petit feu qu'elles alimentent avec du bois mort, des feuilles sèches ramassées près de là ou encore des bouts d'écorce directement empruntés à l'arbre. Il y a aussi, couchées à même le trottoir, serrées contre le mur, des mères qui donnent le sein à leur enfant, indifférentes à la foule des passants.

On voit peu de personnes ou de familles installées isolément. Généralement, les vagabonds se regroupent en un même lieu, choisi pour sa commodité. Les célibataires, les personnes n'ayant pas d'enfants en bas âge n'ont guère besoin de l'abri d'un bout de terrasse, d'un coin de mur, ou d'un tronc d'arbre où appuyer leur dos pendant la nuit. Mais les familles nombreuses, avec des enfants en bas âge, préfèrent se regrouper dans les jardins publics où elles peuvent, à loisir, tendre au-dessus d'elles, des pièces de vieille étoffe ou de nylon qui les protègent de la pluie et du soleil, ranger leurs batteries de marmites, poêles et casseroles, étendre les hamacs dans lesquels dorment les petits enfants. La gare des autobus de l'Est à Binh Triêu, celle de l'Ouest, la gare des chemins de fer sont autant de lieux où se sont installées des centaines de familles. En dernier lieu, ce sont les cimetières qui ont été élus comme résidences nocturnes par ces vagabonds, qui y dorment au milieu des morts : le cimetière français de Tân Sơn Nhất, ceux de Phu Lam, de Quang Dong... On s'y injurie et dispute copieusement ; il arrive même que l'on se batte au couteau pour s'emparer des plats de riz gluant et de saucisses de chien ou des corbeilles de fruits que les familles riches – surtout chinoises – viennent porter en offrande sur la tombe de leurs défunts.

Les éléments qui composent cette foule de gens sans domicile et sans emploi sont tout à fait disparates. La majorité est constituée par les familles des anciens militaires, fonctionnaires ou capitalistes qui se sont enfuies des zones d'économie nouvelle ou qui en ont été chassées lorsqu'il a fallu mettre un terme à cette expérience pour cause d'échec. Les familles « capitalistes », après avoir été dépouillées de leurs maisons et de leurs biens, ont été, dans les premiers temps de la révolution, l'objet de menaces et de pressions et obligées de quitter la ville. Les familles d'anciens militaires ou fonctionnaires, ayant un parent en rééducation, elles, furent moralement obligées de partir. On leur fit croire que si elles acceptaient de s'y installer, leur parent serait libéré et se joindrait à elles. Ce n'est qu'au bout de six, sept mois, deux ans... qu'elles s'aperçurent qu'elles avaient été leurrées. Ensuite, en partie à cause des fièvres, de l'eau malsaine, des cultures improductives, en partie à cause des maladies contractées par suite de leur inadaptation au climat, à tour de rôle, les colons des zones d'économie nouvelle se réfugièrent à Saïgon, sachant à l'avance qu'ils y vivraient en nomades. Même les cadres qui administraient ces zones supportaient difficilement la pénurie qui y sévissait. Ils étaient, de plus, démoralisés par le tragique échec de ce projet étatique et ne pouvaient s'empêcher de se considérer comme en exil. Par suite, c'est sans grande énergie qu'ils s'opposèrent à la fuite des colons vers l'ancienne capitale du Sud. Beaucoup de zones se vidèrent alors petit à petit, pour, plus tard, disparaître complètement.

Parmi les nouveaux nomades de Saïgon, il faut aussi compter les habitants des provinces qui, envoyés en zone d'économie nouvelle, s'enfuirent ensuite vers cette grande ville où il est beaucoup plus facile de se perdre dans la masse et trouver sa subsistance que dans les petites localités soigneusement contrôlées par les autorités.

A côté des anciens des zones d'économie nouvelle, on trouve aussi une minorité faite de gens sans foi ni loi, au casier judiciaire chargé qui, en aucune manière, ne peuvent vivre dans la légalité et se laisser inscrire sur les registres de leurs quartiers ou de leurs districts. Deux autres catégories, toutes différentes, ont aussi rejoint cette foule de « sans domicile » et de « sans emploi » : ceux qui, ayant échoué dans leur tentative d'évasion en bateau hors du pays, ont vu leur domicile confisqué et se sont retrouvés « hors la loi » ; les jeunes gens qui ont fui le service militaire et qui, pour cette raison, se trouvent dans une situation semblable.

NOUVELLES D'INDOCHINE



VIËTNAM

La concession à la société chinoise Chinalco d'un grand gisement de bauxite exploité à ciel ouvert sur les plateaux montagneux continue à susciter de nombreuses protestations (du point de vue écologique et en réaction contre l'invasion chinoise). Le Général Vo Nguyễn Giap mène la fronde contre la politique gouvernementale.

Le recensement du 1^{er} avril estime à 85,8 millions de personnes la population du Viêt Nam.

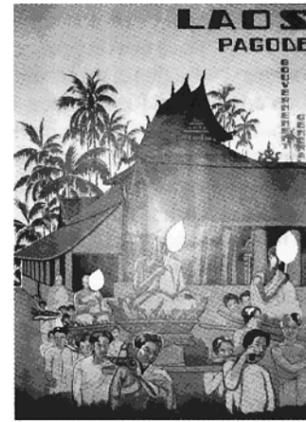
Certains étrangers pourront être autorisés à acheter un appartement pour une durée limitée dans certains secteurs.

En régime communiste c'est une mesure ultralibérale !

Canal + s'associe à la télévision publique vietnamienne pour lancer une plate-forme satellitaire de vingt chaînes thématiques. On estime que 97 % des foyers ont la télévision.

Le 20 juillet la police de Dong Hoi a attaqué les catholiques de la paroisse de Tam Toa qui étaient en train de reconstruire leur église. Cent policiers ont frappé les paroissiens, arrêté dix-neuf d'entre eux et saccagé le chantier. Le 26 juillet cent mille personnes se sont rassemblées à Vinh, siège du diocèse, pour protester contre cette agression ; deux prêtres ont été blessés.

Le gouvernement tente d'expliquer que la conduite des catholiques du diocèse de Vinh est contraire aux directives du Pape.



LAOS

Le gouvernement a cédé à la Chine la petite ville frontalière de Boten (province de Muong Sing) pour y construire des casinos, cabarets et hôtels. Les

habitants ont été sommés de se déplacer sept kilomètres plus loin. Chinois et Thaïlandais se sont rués dans cette « zone économique spéciale » en pleine expansion.

Deux millions de Laotiens (sur cinq millions) vivent sous le seuil de pauvreté, à savoir 50 % de la population du Nord, 30 % de celle du Centre et 17 % de celle du Sud.

Parmi les cinq millions de citoyens laotiens, deux millions sont des Vietnamiens et 500 000 sont des Chinois naturalisés.

Les envois d'argent en provenance de la diaspora laotienne (plusieurs millions de dollars en 2008) ainsi que les ressources du tourisme (120 millions de dollars en 2008) ont beaucoup diminué en 2009 du fait de la crise économique mondiale.

45 % du budget national sont fournis par l'aide étrangère.

Tiao Phouangsavath

Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

Le taux de la cotisation 2010 est de 26 €.

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHÉSION
2010**

NOM Prénom

Adresse

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 27 euros,
(cotisation : 26 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.



Saïgon : jardin botanique.

Naturellement, cet état de chose a mis à la torture les autorités de la ville. Pour y mettre un terme, elles ont, successivement, édicté des mesures les plus contradictoires, les plus brutales comme les plus accommodantes. Durant la période 1978-1982, la réaction des autorités se voulut énergique. Il fut ordonné aux forces de la Sécurité de balayer des trottoirs toutes les personnes qui s'y étaient installées, de les rassembler au siège de la Sûreté, de les grouper en catégories, d'en faire la liste. Ensuite, les autorités urbaines firent appel à des camions chargés de ramener tout ce monde dans les zones d'économie nouvelle à l'exception des éléments malsains envoyés, eux, dans les camps de rééducation par le travail. Mais cette initiative échoua ; tout en étant source de nombreux embarras et de dépenses considérables pour les autorités, elle se révéla tout à fait inefficace pour la résolution de ce problème. En effet, dans la semaine qui suivait leur envoi en zone, on revoyait les contrevenants revenir en ville après s'être enfuis une fois de plus. Plus tard, en 1983-1984, le Comité de la ville publia par deux fois une résolution appelant les déserteurs des zones d'économie nouvelle à se faire héberger par leurs parents ou amis s'ils en avaient, sinon à revenir dans leur village natal. La Sûreté des arrondissements et des districts avait pour mission de délivrer des attestations et des papiers en règle. Cependant le nombre des personnes qui eurent ainsi la chance de recevoir un hébergement de leurs parents ou de leurs amis fut très peu élevé. Par les temps qui courent, il n'est guère facile de demander ou de donner asile à quelqu'un. Il y eut aussi peu de volontaires pour regagner le village natal. Tous appréhendaient le séjour à la campagne où le contrôle est plus serré et la vie plus difficile. Chacun, en son for intérieur, pensait qu'en dernier ressort, c'est encore à Saïgon qu'il est le plus facile

de vivre... Pendant ce temps, c'est en grand nombre qu'on continuait à fuir les zones d'économie nouvelle et le nombre de hors la loi et de marginaux ne cessait de grandir, si bien que le phénomène, loin de s'amoinrir, n'a fait que s'aggraver de jour en jour. En 1984, les autorités urbaines mirent en œuvre le projet du « Périmètre vert ». On invitait tous les « sans domicile » et les « sans emploi » à venir s'installer dans des terres cultivables à la périphérie de la ville, pour s'y consacrer à l'agriculture. On leur délivrerait des papiers légaux, des titres de résidence et d'alimentation, une terre et des matériaux pour construire leur maison... Cette fois-ci aussi, peu de personnes répondirent à cet appel. A cette époque, je faisais moi-même partie de ce monde de vagabonds et vivais dans l'illégalité depuis de nombreuses années. J'avais tenté neuf évasions par mer et avais été jeté quatre fois en prison. Mes amis me conseillèrent de renoncer à mon projet puisque le destin m'était contraire. Je profitais donc de cette campagne du « Périmètre vert » pour changer de nom, de « curriculum vitae », acquérir de nouveaux papiers et essayer de vivre moins péniblement. Avec quelques amis, nous nous installâmes sur une terre en friche de Hoc Mon, dans le fameux « Périmètre vert ». Mais ces lieux me devinrent rapidement odieux et je me résignais à retourner à Saïgon où pendant quelques mois encore je repris mon ancienne vie vagabonde jusqu'à ma 10^e tentative d'évasion durant laquelle le « Ciel » me protégea.

Jusqu'au milieu de l'année 1985, les autorités de la ville renoncèrent à prendre de nouvelles mesures. Les agents de la sécurité des quartiers ne recevaient aucun ordre et n'avaient, de plus, aucune envie de se créer des ennuis supplémentaires. Ainsi, c'est en toute impunité que, dans les jardins publics, sur les trottoirs, les hommes

continuaient à ramasser branches mortes et feuilles sèches, à allumer les feux nécessaires à la cuisson des aliments de leurs repas. Le spectacle de jeunes filles assises à croupetons sur les nattes étendues sur le trottoir et s'épouillant l'une l'autre, de mères étendues sur des hamacs pour donner le sein à leur enfant, ne suscitait plus aucune réaction, même pas celle des agents de la Sûreté qui les regardaient avec une apparente indifférence. C'est pourquoi, lors des grandes descentes de police nocturnes destinées à la vérification des pièces d'identité, ceux qui, comme moi, vivaient dans la clandestinité, considéraient les cimetières, les gares, les jardins publics et les trottoirs comme les endroits les plus sûrs qui soient. En effet, les policiers n'éprouvaient aucun désir de pénétrer dans ces lieux où s'entassait, pour dormir, la foule des vagabonds dépourvus de toute pièce d'identité. C'est ainsi que, lorsque s'annonçait un contrôle d'identité général, je m'habillais de vêtements en lambeaux, me munissais d'une vieille couverture et me rendais en ces lieux où je me mêlais aux dormeurs. Précédemment, au cours de contrôles d'identité, un certain nombre d'incidents s'étaient produits : sur les trottoirs du boulevard Ham Nghi des policiers s'étaient fait rosser en public ; au parc coréen, d'autres avaient été frappés et jetés à terre ; un d'entre eux, enfin, n'était jamais ressorti du cimetière Quang Đông où il était entré pour vérifier les papiers. Tout cela avait inspiré une crainte salutaire aux agents de la Sûreté qui, désormais, accomplissaient sommairement les missions qui leur étaient confiées et, sinon, se gardaient bien de prendre des initiatives.

Il faut le reconnaître, l'existence menée par la plupart des personnes appartenant à ce monde du vagabondage urbain, est marquée par la misère la plus noire. La majorité d'entre elles s'efforcent d'assurer leur subsistance par de petits métiers qui restent honnêtes même s'ils sont pénibles et quelquefois dégradants. Dès l'aube, tous ceux qui sont capables de travailler se sont déjà éparpillés un peu partout en ville. Les femmes et les enfants descendent dans les ruisseaux ou sur le bord du fleuve à la recherche de crabes et de coquillages. On peut aussi les voir fouiller les énormes tas d'ordures à l'aide d'un long crochet pour en retirer des bouteilles et des flacons vides, des vieux sacs de nylon, des morceaux d'étoffe. Des hommes et des jeunes filles en bonne santé rôdent autour des marchés, autour du port, ou encore dans le centre marchand de Saïgon offrant leurs services comme débardeurs. Des femmes et des enfants vendent des baguettes de pain et du thé auprès des gares, des cacahuètes grillées, des cigarettes au détail près des cinémas et des restaurants. D'autres encore proposent aux acheteurs éventuels des billets de loterie, des œufs couvés, des bols de confiture ou de soupe de riz. Certains réussissent à se faire embaucher par de petits restaurants de trottoir qui poussent un peu partout comme des champi-

gnons. On peut voir aussi des réparateurs de chambres à air de vélo, des gonfleurs de pneus. Toute occupation est bonne pourvu qu'elle assure la subsistance pour une journée.

Parmi les nouveaux vagabonds, il existe cependant un petit nombre d'individus provenant de générations et de milieux différents qui ont délibérément rompu avec l'honnêteté : soit à cause de la fréquentation de malfaiteurs et voleurs de profession, soit parce que les difficultés de la vie et le spectacle des bouleversements sociaux leur ont inspiré du mépris pour leurs anciens principes moraux.

Une nuit du mois d'avril, à cause d'une « campagne de vérification d'identité et de renforcement de la sécurité de la ville », dans le cadre des fêtes du 10^e anniversaire de la « libération », une couverture sous le bras, j'étais parti me réfugier dans le parc coréen. Là, je fis la connaissance d'un homme à la cinquantaine passée, d'une maigreur impressionnante. Il me raconta qu'avant le changement de régime, il était petit fonctionnaire, secrétaire au bureau de poste du quartier de la cathédrale. Pour la simple raison que son épouse tenait une grande épicerie en ville, il avait été classé dans la catégorie des capitalistes et envoyé, avec sa famille, en zone d'économie nouvelle. Le climat y était malsain et les médicaments complètement inexistant. Son épouse et sa fille cadette de quinze ans ne tardèrent pas à succomber au paludisme. Lui-même était gravement atteint. Il avait dû s'enfuir avec ses deux enfants. Aucun de ses parents saïgonnais n'osant l'héberger, il s'était résigné à s'installer dans le parc coréen où il vivait maintenant depuis deux ans. Sa fille aînée, âgée de vingt-cinq ans, répugnant aux travaux pénibles et attirée par les gains faciles, avait été entraînée par des camarades à la prostitution. Son père l'avait chassée et il ignorait où elle se trouvait actuellement. Son fils, âgé de vingt-deux ans, était entré dans une bande de voleurs de bicyclettes, mais manifestait beaucoup d'affection pour son père malade qu'il entretenait. En écoutant le récit du vieil homme, je me disais que cette situation, loin d'être unique, était représentative de ce monde de vagabonds. Je lui demandais pourquoi il n'avait pas amené ses enfants dans le « périmètre vert » où ils auraient pu cultiver la terre tout en retrouvant un statut légal. Il me répondit que, dans son état, il ne pourrait pas se livrer à des travaux pénibles et que, si son fils retrouvait une identité légale, il devrait partir au service militaire. Cet ancien fonctionnaire des postes me montra, au loin, dans la lumière dorée des réverbères, des silhouettes de jeunes filles s'agitant furtivement autour d'un grand arbre planté près du parc. Il m'apprit que leurs parents étaient là, dans ce jardin public, et que, malgré cela, elles se tenaient là tout près de leur famille pour attirer les clients, sans aucune honte. Les parents se résignaient à cet état de choses... leur seule source de revenus.

Il existe aussi, parmi les jeunes gens et les adultes, une petite minorité qui assure sa subsistance par le vol et la rapine. Certains louent leurs services aux grands réseaux de trafic de marchandises, ou de vente de drogue. D'autres, dissimulés au milieu de la foule dans les quartiers populaires du centre de Saïgon, détoussent les passants de leur portefeuille ou se livrent au vol de bicyclettes, durant la journée. La nuit, ils exercent les mêmes activités, dans les rues isolées et peu passantes.

Tous les soirs, la foule de ces personnes qui, durant la journée, ont peiné à la recherche de leur subsistance, dans une incessante activité, regagne cette sorte de cour des miracles qui lui tient lieu de résidence. C'est l'heure où les familles se regroupent, où l'on se prépare au repas du soir. Chacun raconte bruyamment les diverses péripéties de la journée, les histoires et les nouvelles entendues, les spectacles contemplés dans la rue. On se vante des bonnes fortunes ; on se lamente de la malchance tenace. On se transmet, les uns aux autres, les expériences, les expédients honnêtes ou malhonnêtes employés pour gagner sa vie. On entend des éclats de rire, de grands cris, puis, lorsque l'alcool a coulé, l'écho de violentes disputes avec des jurons, des insultes et des injures. Quelques-uns, accroupis dans les coins, fument ou se piquent en silence... La nuit tombe et peu à peu, la chaussée du Boulevard Ham Nghi devient un terrain de jeu où les enfants organisent une partie de football.

Presque tous ceux qui mènent cette vie de nomades urbains, y compris les femmes, les jeunes filles et les enfants, quelle que soit la classe sociale dont ils sont originaires, sont aujourd'hui devenus des espèces de parias au comportement souvent féroce, au langage grossier et vulgaire, prompts à la violence et à l'agressivité. Les disputes sont fréquentes. Elles naissent pour des riens : on se bagarre pour un bout

de natte empiétant sur l'emplacement du voisin ; pour un mot blessant, on peut sortir les couteaux et certains sont morts au cours de disputes engendrées par le partage d'une somme ridicule. La nuit, les lieux où résident ces nomades urbains deviennent un monde à part, avec ses lois propres, une sorte de « royaume des enfers » sans relations avec le monde ordinaire. On y voit des rôdeurs descendre dans les tombes pour récupérer les cercueils, les bijoux. Jamais n'a été si vrai le proverbe que nous ont laissé nos ancêtres : « La misère engendre le brigandage ».

Les mutilés de guerre

Avant 1975, le phénomène des mutilés de guerre existait déjà. Ils étaient déjà constitués en groupe, avaient organisé des manifestations et s'étaient emparés de force de terrains de la ville. Après le changement de régime, ce mouvement est devenu tout autre et a revêtu une forme et une signification tout à fait différentes. Aujourd'hui, ils peuvent tout faire en dehors, évidemment de manifestations publiques ou d'activités oppositionnelles. On ne les voit guère dans les rues, car ils se sont regroupés autour des gares de chemins de fer ou d'autobus. Leur activité principale, c'est le trafic, à savoir le transport, le commerce illégal de marchandises. Ils ne se promènent jamais tout seuls, mais par petits groupes, quelquefois en véritable troupe qui peut alors se mesurer avec des forces de police importantes, comme ce fut le cas par exemple à la gare de Binh Triêu, au mois de février 1985.

Ce groupe de mutilés de guerre est fait d'éléments disparates : il y en a d'authentiques et aussi des faux. On y trouve des blessés de guerre de l'ancienne armée du Sud Viêt Nam, mais aussi des militaires blessés de l'actuelle guerre au Cam-

Saïgon : rue Catina.





Saïgon : pointe des flâneurs.

bodge. Tous sont munis de papiers et de témoignages irréprochables. (Avec de l'argent, on peut se procurer tous les papiers que l'on veut, aujourd'hui).

En général, dans ces groupes de mutilés, il n'y a qu'un ou deux véritables amputés des jambes ou des bras. Les autres sont apparemment normaux. Mais tous s'appuient sur des cannes ou des béquilles. Ce sont leurs armes ordinaires, avec les crochets des manchots et autres membres artificiels. Ce n'est que lorsque se produit une bagarre qu'ils sortent des couteaux et des grenades offensives.

Deux types de trains partent tous les jours de la gare de Hô Chi Minh Ville, les uns à destination de Nha Trang, les autres à destination de Hanoï. Sur chacun de ces convois, se trouve une centaine de mutilés de guerre, disséminés dans chaque wagon, par groupe de dix, où ils occupent le compartiment de tête. Les voyageurs ordinaires, effrayés, n'osent pas s'asseoir à côté d'eux. Ils voyagent toujours aussi en petits groupes, assis sur les sièges arrière des autobus qui assurent le service vers les régions de l'Est ou de l'Ouest. Ils se déplacent ainsi pour exercer leur trafic, munis de grands sacs ou de sacs à dos militaires.

Le plus souvent ils sont de mèche avec les agents des postes de contrôle économique le long des routes. Leurs affaires les ayant enrichis, ils n'ont pas de peine à glisser les pots de vin qui conviennent. Mais, de temps en temps, à cause d'un ordre venu d'en haut ou de la visite de cadres supérieurs au poste de contrôle, on ne peut éviter de les fouiller. C'est alors la bagarre au cours de laquelle les mutilés tiennent largement tête à la police. J'ai été témoin d'un incident de ce type. Je revenais de Dalat et notre autobus fut arrêté pour fouille au poste de Ma Da Gui. Les voyageurs descendirent tous à l'exception de quatre mutilés qui refusaient obstinément que la police contrôle leurs ballots.

La dispute dura longtemps, finalement des agents de police essayèrent d'entraîner les récalcitrants hors de la voiture. Durant l'opération, un d'entre eux tomba par terre. Ce fut alors une tempête de cris et d'injures ; les cannes, les béquilles, les crochets, les couteaux se levèrent menaçant les policiers. Ces derniers, avec leurs fusils, tirent en l'air, mais, sans cesser de crier et d'injurier, les mutilés sortent de leurs poches des grenades qu'ils dégoupillent. Pendant ce temps, la foule des voyageurs, terrorisée, s'est éparpillée un peu partout dans la nature. Finalement l'affaire se termina à l'amiable. Un capitaine sortit du poste, les invita à entrer pour parlementer. Les mutilés remontèrent un peu plus tard dans la voiture, tout fiers et se vantant d'avoir obligé les policiers à se plier à leur volonté.

La population de Saïgon n'a rien contre le trafic des mutilés de guerre. Elle en profite. Mais, dans de nombreuses circonstances, ces troupes de mutilés se comportent en véritables bêtes féroces et provoquent l'antipathie de tous. Ce fut le cas de l'affaire évoquée plus haut qui a eu lieu au mois de février 1985, à la gare de l'Est. Un après-midi, à l'heure où les autobus arrivent des lointaines provinces, les uns après les autres, des dizaines et des dizaines de mutilés envahirent tous les cafés, les petits restaurants privés du quartier de la gare. Là ils mangèrent et burent à volonté, puis non seulement négligèrent de payer l'addition mais s'amusèrent à briser tout ce que leur tombait sous les mains. On appela la police. Ce fut le début d'une véritable bataille rangée entre les mutilés, la police, les petits commerçants, les voyageurs. La gare était devenue un champ de bataille où résonnaient fusils et grenades, jonchée de blessés des deux camps. L'arrivée des militaires réussit à mettre en fuite les mutilés qui quittèrent les lieux.

L'argent : inflation, dévaluation, bons du trésor

J'avais quitté Hô Chi Minh Ville au milieu du mois de juillet 1985 et deux mois plus tard, je me trouvais encore dans le camp de transit de Hong Kong, lorsque, grâce aux émissions en langue vietnamienne de la BBC et de la Voix de l'Amérique, j'appris la nouvelle d'un nouveau changement de la monnaie au Vietnam. Cette information ne fut pas pour moi une surprise. En effet, dès la fin de 1984, provenant d'on ne sait où, le bruit d'une très prochaine dévaluation s'était répandu dans toute la ville. Les autorités avaient été obligées, à travers le réseau des media officiels, de proclamer solennellement que « tous ceux qui propageraient cette rumeur seraient sévèrement châtiés » et qu'il s'agissait là « d'une perniciose tentative de désinformation menée par nos ennemis, qui avait pour but de déstabiliser notre économie socialiste ». Le ton était le même que celui du démenti qui avait précédé le deuxième changement de monnaie de 1979. Il n'y avait rien là que de très commun : au moment où l'État annonce à grands renforts de proclamations qu'il n'y aura pas dévaluation, on peut voir les cadres supérieurs du régime et les membres de la minorité fortunée de la population se débarrasser précipitamment de tous leurs billets de banque en achetant de l'or et des marchandises diverses. Par suite, le prix de l'or monte en flèche, entraînant avec lui la hausse générale du prix de toutes les marchandises. Aux approches du nouvel an lunaire 1985, le prix du taël d'or était monté à 215 000 piastres. La population de Saïgon sait bien que le démenti du gouvernement était la preuve la plus sûre de l'imminence de cette mesure. Elle le savait, mais ne pouvait s'y préparer en aucune manière et n'avait d'autres ressources que de maudire les autorités (en son for intérieur), de soupirer et, finalement, de se résigner à affronter de nouvelles difficultés. Ceux qui possédaient encore un peu d'or se contentaient de l'enfourer plus soigneusement. Où trouver, en effet, l'argent qui leur aurait permis d'augmenter leurs réserves d'or comme étaient en train de le faire les cadres supérieurs et la minorité fortunée.

En somme, il n'était nullement nécessaire d'écouter les rumeurs, il suffisait seulement de suivre l'inflation galopante de la piastre actuelle pour savoir que, tôt ou tard, le changement de monnaie aurait lieu. Plus l'inflation était rapide, plus cette mesure était proche. Depuis le nouvel an 1984, il en était bien ainsi : les prix augmentaient sans discontinuer, non pas au galop mais à la vitesse d'une fusée qui s'élance vers les étoiles. Jamais on n'avait vu une telle unanimité entre les établissements privés, semi-privés, semi-publics, publics, dans cette course inflationniste. Les com-

merçants privés fixaient leur tarif à leur gré et ne donnaient aux malheureux clients qu'une explication : « Quand on achète cher, il faut vendre cher ! ». Les magasins d'État, eux, faisaient grimper les prix en toute impunité et s'abstenaient de toute justification. « Achetez si vous voulez, sinon tant pis pour vous ! » se contentaient de dire les vendeuses. Les ménagères, elles, qui, leur sac à la main, parcouraient les marchés, ne décollaient pas. D'une semaine sur l'autre les prix étaient différents tandis que les marchandises se faisaient de plus en plus rares. Dans les marchés de Truong Minh Giang, de Tân Binh, on n'apercevait qu'une immense étendue verte constituée par les étalages de liseron d'eau, le légume le moins cher de tous (qui coûtait cependant 10 piastres la botte). Pour acheter un morceau de viande destiné à la consommation d'une seule journée, il fallait se munir de deux ou trois cents piastres (les émoluments mensuels d'un enseignant du troisième cycle étaient alors de 250 piastres). Devant ce lamentable état de choses, les optimistes s'écriaient : « Avec une économie pareille, le régime ne va pas tarder à s'écrouler ! » Mais les pessimistes répliquaient : « Il nous fera mourir d'abord, il ne s'écroulera qu'ensuite... ». A ma femme qui, toute la journée n'arrêtait pas de se lamenter, je dis, un jour, une phrase qui me traversa la tête à ce moment-là. « Quand on vit dans la jungle, il ne faut pas s'étonner d'être payé en monnaie de singe ». Cette remarque qu'elle trouva tout à fait pertinente mit fin pour un temps à ses gémissements.

A quoi sert de soupirer, alors qu'avec le plus grand cynisme, les autorités prennent toutes les mesures qu'elles veulent sans jamais tenir compte des souffrances qu'elles peuvent entraîner dans la population. Ainsi, le prix du billet d'autobus à destination de la province, qui avait déjà augmenté de 50 % en 1984, doublait en 1985. Les frais d'affranchissement des lettres et télégrammes pour l'étranger s'élevaient de 100 % en 1984 et de 200 % en 1985. A cette époque, un télégramme de cinq mots coûtait 2 000 piastres. (En 1988, tous ces prix sont à multiplier par dix, malgré la dévaluation massive de 1985. Note du traducteur)... La hausse des prix et des impôts, l'achat obligatoire de bons du trésor, les contributions forcées à toutes sortes d'emprunts d'État sont autant de mesures destinées à ralentir l'inflation mais qui ont toutes échoué et n'ont pas évité, en fin de compte, le fatal changement de monnaie.

Je ne sais ce qu'il en est aujourd'hui, mais, en 1985, les bons du trésor avaient derrière eux toute une longue et bizarre histoire. Ils constituent l'équivalent des anciens bons du trésor, bien connus autrefois dans le Sud. En principe, l'État emprunte de l'argent à la population pour réaliser des travaux d'intérêt public. Dans la réalité, son intention est de retirer de la circulation une certaine masse de mon-

naie et d'essayer ainsi de désamorcer l'inflation. Toujours, dans les principes, l'achat de bons du trésor est facultatif. En fait, les pressions cyniquement exercées sur les particuliers le rendent obligatoire. Tout le réseau de la Sûreté, dans les districts, les quartiers, les îlots, est mobilisé pour favoriser l'émulation de la population. Chaque semaine et dans chaque îlot (la plus petite division administrative) la population est convoquée, le soir, à une réunion qui se déroule sous l'œil attentif du représentant de la cellule communiste locale. Au début, dans ces réunions, on discutait encore de quelques sujets ayant un certain rapport avec l'existence quotidienne de la population. Mais bientôt, en dehors des directives, sans cesse répétées, concernant les déclarations de résidence ou d'absences temporaires, l'interdiction d'héberger des personnes en situation irrégulière, il n'y fut plus question que d'achats de bons du trésor. Selon leur niveau de ressources, chaque arrondissement, district devait acheter un certain nombre déterminé de ces bons. Ainsi, dans le troisième district du troisième arrondissement une famille ayant un parent à l'étranger devait en acheter pour au moins 500 piastres (avant la dévaluation du 14 septembre 1985) ; un petit commerçant était taxé à 300 piastres ; la contribution des ouvriers et des fonctionnaires était fixée à 30 piastres directement prélevées sur leurs salaires. A la fin du mois, à la réunion d'îlot, le représentant de la famille qui ne s'était point encore acquitté de son devoir devait emprunter de l'argent sur place ou retourner chez lui chercher la somme nécessaire à l'achat des bons. La pression des autorités s'exerçait même sur les élèves de l'école primaire chez qui étaient lancés des mouvements d'émulation pour l'achat de ces bons. Ils mettaient en concurrence tel ou tel écolier, telle ou telle classe. Ceux à qui des parents aisés donnaient 10 piastres pour leur petit déjeuner du matin, s'en passaient et réservaient cette somme pour cet usage. Les enfants des familles pauvres qui, le matin, se contentaient de riz froid, suppliaient leurs parents de leur donner cet argent qui leur permettrait de ne pas perdre la face devant leurs camarades. Il n'y avait pas de jour sans que les média officiels ne portent au pinacle des personnes qui s'étaient distinguées par de grandioses achats de bons du trésor. Parmi les personnalités ainsi données en exemple, on trouvait même des prêtres et des bonzes qui en avaient acquis pour des dizaines de milliers de piastres. Bien que le Gouvernement ait signé un décret interdisant aux particuliers de conserver des métaux précieux, il faisait, dans la presse, l'éloge public de personnes ayant effectué des achats de bons avec l'or et promettait qu'elles seraient remboursées avec ce même métal. Chaque jour les haut-parleurs du district proclamaient bruyamment que madame X, monsieur Y avaient apporté telle ou telle quantité de métal jaune.

La population saïgonnaise a rapidement appelé ces bons « riz brûlé » (le riz qui reste collé au fond de la marmite)... Les intérêts rapportés par ces bons sont très peu élevés, (3 % ou un peu plus selon la quantité achetée) et la promesse, sans cesse répétée par les haut-parleurs de la ville, que l'emprunt d'État serait remboursé au bout de dix ans ne suscitait plus, au sein de la population, qu'un sourire amusé. En effet, même si les intérêts avaient été fixés à 100 % par an, la dévaluation étant de plusieurs fois 100 % chaque année, la somme remboursée par l'État (capital et intérêts) ne représenterait plus rien au bout de dix ans. Au mois de mai 1985, le ministère de l'Économie établissait un bilan de la vente des bons du trésor. (Sous le régime actuel, l'année administrative se termine au mois de novembre. Au mois de mai, on dresse un « pré-bilan » qui précède le bilan définitif au mois de novembre). Dans le rapport diffusé par la presse officielle, les autorités reconnaissaient leur échec pour l'année 1984-1985. Comme tous les rapports officiels, le bilan de la vente de bons commençait à relever les grands progrès accomplis, les triomphes remportés. Dans le classement des villes en fonction de leurs contributions à l'emprunt d'État, Hô Chi Minh Ville obtenait la première place, Hanoï n'arrivait qu'en second. Cependant, on ajoutait que, dans de nombreuses villes et provinces, les objectifs n'avaient pas été atteints. En certains lieux, on n'avait recueilli que 30 ou 20 % de la somme fixée. Parmi les raisons de cet échec, on citait l'impréparation des cadres qui n'avaient pas saisi l'importance de leur mission et n'avaient pas réussi à faire de cette campagne des bons du trésor un mouvement véritablement populaire.

Il faudrait citer encore de nombreuses autres méthodes par lesquelles l'argent des particuliers est détourné vers ce véritable « tonneau des Danaïdes » que sont les caisses de l'État. A une certaine époque, les Vietnamiens ne pouvaient toucher directement que le 1/3 de la somme que leur envoyaient, par voie officielle, leurs parents à l'étranger (au taux officiel, 10 % du taux du marché noir). Le restant était obligatoirement placé à la Caisse d'Épargne où l'on ne pouvait prélever de petites sommes que « pour de bonnes raisons » et après de nombreuses formalités. En 1985, ce règlement avait été abandonné : cependant, le destinataire ne récupérerait encore qu'environ 70 % de ce qu'il aurait perçu s'il avait changé l'argent envoyé au taux du marché libre. Il semble qu'aujourd'hui, l'écart ait fortement diminué...

Nguyễn Quan
(Échanges France-Asie, 1988)

Plainte de la Femme du Combattant

Pendant l'été 1936, le professeur philosophe et poète Hoang Xuân Nhi craignait pour l'homme une très douloureuse épreuve ; déjà retentissaient les premiers fracas de la prochaine guerre mondiale. Il chercha alors dans la poésie classique de son pays millénaire les paroles profondes et originales que les peuples du monde entier pourraient entendre tel un grand et sincère message d'amour et de fraternité. En 1943 son œuvre « Les plaintes de la femme d'un guerrier » trouva, dans la langue française, sa forme poétique achevée, et dans toute l'Europe, un accueil enthousiaste et chaleureux. A l'aube du 21^e siècle, ce travail intense, solitaire, assidu et passionné revient solliciter le cœur des hommes.

Une Chinh Phou est une femme dont le mari part pour la guerre. Le poème : « Plaintes d'une Chinh Phou » date du XVII^e siècle. Écrit d'abord en caractères chinois par le poète Dang Trân Côn, il fut ensuite traduit en annamite par une femme célèbre, Doãn Thi Diêm, qui signait Hồng Hà, c'est-à-dire Reflets Roses.

De Dang Trân Côn nous ne savons rien de bien précis, excepté, sans doute, que c'était un lettré qui aimait beaucoup l'étude. A une époque où, à la suite d'incendies trop fréquents dans la capitale tonkinoise, ordre avait été donné de ne pas garder les feux allumés tard dans la nuit, il fit creuser, dit-on, une cave dans sa maison et s'y enferma pour lire. Il vivait en des temps troublés. On levait constamment des troupes dans tout le territoire. Dans les rues ou sur les bords du fleuve, fréquentes étaient ces scènes déchirantes où de jeunes époux se séparaient, en larmes. Emu, il composa ses plaintes d'une Chinh Phou qui eurent un retentissement immense non seulement en pays d'Annam mais aussi en Chine, surtout dans les provinces de Kouang Tong et de Kouang Si. Il paraît que les soldats chargés de défendre les forteresses, rien qu'à entendre ces plaintes ou rien qu'en les chantant eux-mêmes, furent pris d'une affliction, d'une nostalgie telle, d'un tel désir de revoir femme et enfants qu'ils désertèrent en masse... Quant à Doãn Thi Diêm – la poétesse Hồng Hà, - outre que pieusement, filialement, nous conservons deux ou trois détails charmants de sa vie, nous nous plaisons à répéter cette légende à propos d'elle (nous sommes un peuple qui aime la poésie, aussi créons-nous facilement des légendes autour de nos poètes et de nos héros) : Un ambassadeur chinois ayant débarqué en notre terre d'Annam – notre Sud Pacifique - rencontra une marchande de thé jeune et belle qui, par inattention, ayant trop relevé sa jupe, laissait voir ses jambes jolies et aussi à peu près tout ce qui était en deçà. L'ambassadeur dit, pour se moquer d'elle en même temps que de notre pays qui était petit et extrêmement dense :

« Le Sud-Pacifique n'a qu'un pouce de terre,
« On ne sait combien d'hommes le labourent ! »
Elle répliqua :
« Mais vous, grand seigneur des Pays du Nord,
« N'êtes-vous pas sorti d'un même pouce de terre ? »

Cette marchande de thé fine et si gentiment malicieuse, nous aimons tous à soutenir que c'est bien notre poétesse Hồng Hà qui, par amour pour la patrie, avait accepté de se déguiser ainsi une fois, pour impressionner l'ambassadeur étranger, pour l'effrayer un peu, lui montrant que chez nous, bien que notre pays soit petit, même une femme de rien est femme d'esprit.

*
* *

Pour donner une idée des difficultés que nous avons eues à vaincre, nous citons celle-ci qui, pourtant, est loin encore d'être la plus grande :

Chi làm giai zam ngân za ngua,
Gieo Thai Son nhe tua hồng mao.



Nous avions failli renoncer à traduire ces vers sublimes devenus proverbe, tant, vraiment, ils nous avaient rebuté. Finalement, après avoir médité au cours des années, voici le résultat – à peine satisfaisant – auquel nous sommes arrivés :

*Le destin de l'homme est d'être à mille lieues de son foyer
Et d'étonner de ses exploits le ciel et la terre,
Ou de mourir en héros, face à l'ennemi,
Le corps enveloppé dans la dépouille de son cheval.
Homme, ton ambition sera de mourir au loin
Et d'avoir pour linceul la peau de ton destrier,
A moins que, tout couvert de gloire par l'exploit,
Tu ne renverses un mont comme on souffle un duvet.*

Autre exemple : voici deux strophes admirables :
*Vous êtes parti lorsque loin du saule muait le loriot ;
J'espérais que le chant du « quyène » aurait annoncé votre retour.
Aujourd'hui le chant du « quyène » a fait vieillir le loriot ;
Devant la maison murmure l'hirondelle.
Vous êtes parti lorsque les boutons d'abricotier hésitaient à s'épanouir ;
J'espérais que les pêcheurs en fleur auraient annoncé votre retour.*

*Aujourd'hui les pêcheurs en fleur ont attiré le vent d'orient ;
La neige des pétales d'abricotier recouvre les rives.
Les fleurs d'abricotier s'ouvrent en hiver ; elles symbolisent l'hiver dans notre poésie. « Vous êtes parti lorsque les boutons d'abricotier hésitaient à s'épanouir » laisse donc entendre que l'homme est parti vers le commencement de l'hiver. La fleur de pêcheur symbolisant le printemps, « j'espérais que*

les pêcheurs en fleur auraient annoncé votre retour » veut dire : j'espérais que le printemps aurait été la saison du retour. Dans cette seconde strophe, entre le moment de la séparation et celui du retour souhaité, nous comptons donc trois mois environ.

Reportons-nous à la première strophe : « Vous êtes parti lorsque loin du saule muait le loriot » fait supposer que le mari est toujours parti vers l'hiver. Le quyène (poule d'eau) symbolisant l'été, « j'espérais que le chant du « quyène » aurait annoncé votre retour » veut dire : « j'espérais que la chaude saison aurait été celle du retour ». Donc ici, entre le moment de la séparation et celui du retour souhaité, nous comptons au moins six mois.

En renversant, dans notre poème, l'ordre des strophes, nous avons rendu celles-ci plus vraies psychologiquement et plus intenses :

*Vous êtes parti lorsque les boutons d'abricotier hésitaient à s'épanouir ;
J'espérais, seigneur, que les pêcheurs en fleur auraient annoncé votre retour.
Aujourd'hui les pêcheurs en fleur ont attiré le vent d'orient ;
La neige des pétales d'abricotier recouvre les rives !
Vous êtes parti lorsque loin du saule muait le loriot ;
J'espérais, seigneur, que la sarcelle en chantant m'annoncerait votre retour.
Aujourd'hui, la sarcelle en chantant a fait vieillir le loriot ;
Devant la maison murmure l'hirondelle !*

Notre poésie se soucie fort peu d'être logique. C'est peut-être pour cela qu'elle est belle. Un procédé cher à notre prosodie, c'est le parallélisme. Tantôt, c'est un parallélisme de strophe à strophe :
*Cette épingle de la cour Hàne, mon bijou de noces,
Ce miroir du palais Tâne, gardien de nos images,
Comment vous les enverrais-je, seigneur,
Pour vous assurer que mon cœur est plein de vous ?
Cette bague que souvent je contempiais,
Ce peigne de jade, ami de mon enfance,
Comment vous les enverrais-je, seigneur,
Pour que vous ayez souvenance de celle qui est vôtre ?*

Tantôt, c'est un parallélisme de vers à vers :
*Votre robe resplendit comme l'aurore,
Votre cheval est blanc comme neige.*

Tantôt, enfin, c'est le parallélisme d'une moitié de vers à l'autre moitié :
Le chagrin affadit l'alcool, l'ennui dessèche les fleurs.

Souvent l'effet est surprenant. Le parallélisme colore de sérénité la tristesse comme la joie, donne à la sensibilité, toujours très profonde en Extrême-Orient, une apparence de retenue qui ne se rencontre que rarement dans d'autres poésies, sous d'autres climats. Sereine en effet est la douleur de la Chinh Phou. Mais souvent aussi – et malheureusement – le poète, ivre d'harmonie, perd son fil. L'action piétine. L'architecture de la pièce, et même son éclairage, sa tonalité affective laissent à désirer en ce sens que tous les détails sont loin de s'accorder entre eux.

Nous avons dû suppléer plus d'une fois à ces défaillances.

*
* *

Enfant, alors que j'étais au berceau, sans doute m'avait-on déjà chanté ces plaintes pour m'apaiser, pour me familiariser avec le monde, pour me le rendre attendrissant, aimable, ou pour m'endormir, car bien avant même de savoir parler convenablement, j'en avais su par cœur des passages. Ah ! Je dirai même que pour moi, orphelin de trop bonne heure, elles ont tenu lieu d'affection maternelle : il est en elles une tendresse, une bonté qui me consolait. Puis, tout petit, j'avais senti que les larmes infiniment précieuses de cette femme noble et si pitoyable – cette Marianne Alcoforado d'Extrême Asie – étaient miennes. Comme elle, je m'étais plu à le croire, j'étais malheureux et comme elle abandonné. Oui, vraiment, il est des œuvres qui s'inscrivent en notre sang même, en caractères lumineux : celle-ci en est une pour moi. Elle est la source généreuse de mes sentiments les plus purs. C'est elle surtout, qui m'inspire l'amour de la patrie. Pour moi, elle est tout à la fois notre histoire, notre religion, notre grandeur et notre bonté.

*
* *

Rien que ce petit poème qui, imprimé, tiendrait en une trentaine de pages à peine, nous a coûté trois ans de réflexion et de labeur. Nous y avons travaillé avec enthousiasme, avec hardiesse, avec folie, avec amour. Ce n'est pas à proprement parler une traduction (trois fois nous avons entrepris de traduire strictement le poème ; trois fois, étant donné les difficultés insurmontables auxquelles nous nous sommes heurté, nous avons été obligé de détruire notre besogne) : c'est une adaptation, une interprétation, ou plutôt encore, par ce que nous y avons ajouté, l'orchestration d'un thème poétique.

Notre poème, par sa pureté, par son humanité, par la perfection que – au prix de tant d'efforts silencieux, patients, opiniâtres qui nous avaient soutenu et fortifié dans notre solitude - nous avons tâché de lui donner, peut-être lui sera-t-il permis, un jour, d'avoir quelques retentissement dans le monde.

*
* *

DÉPART DE L'ÉPOUX

O ciel ! Cet ouragan de sable, d'où vient-il ? Qui donc en est la cause ? Et nous, les jeunes femmes aux joues roses, quelles épreuves allons-nous donc subir ?

Mais le ciel, dans les hauteurs, est impénétrable ; mais la terre est muette ! Aucun écho ne répond au malheur ! Sur la Grande Muraille, le tam-tam résonne, semant l'alarme dans les cœurs, mais la lune est impassible derrière l'écartement des feuilles !

Une fumée couleur de sang monte, perçant la nuit pâle, serpent sinistre et sinistre signal !

Oh ! C'en est fini de plusieurs années de paix ; les vicissitudes guerrières commencent ! Il faut revêtir sa cuirasse, dire adieu à sa famille, et partir dans la bourrasque d'automne !

Seigneur et maître, jeune descendant des héros, vous rangez l'écritoire et le pinceau, pour l'arc et le sabre.

Vous offrez au trône votre bras et votre courage ; Vous jurez d'anéantir les superbes ennemis.

L'intérêt public est suprême ; les souffrances privées doivent se taire. J'ai compris, oui, j'ai compris, j'ai repoussé l'amertume dans mon cœur ; mais, cette nuit, mon peu de force m'abandonne ! Assise à votre chevet, malgré moi, je pleure. Mon ombre échevelée, comme un cauchemar, enveloppe votre sommeil. Si seulement je pouvais serrer votre main dans les miennes, et la porter à ma joue mouillée de larmes ! Si je pouvais chanter la romance de l'Épouse Solitaire !... Mais j'ai peur de troubler votre repos.

Tous les objets que je vois me blessent : votre épée dont la poignée est d'argent, votre bonnet garni de perles, votre ceinture brodée d'or, votre robe semblable à un morceau de firmament fleuri d'étoiles, votre arc aux ailes hardies ; ils ont trop d'éclat, et moi j'ai trop de chagrin !

N'est-ce pas le berceau qui tremble ? Lorsque la mère est inquiète, l'enfant a-t-il le sommeil tranquille ?

Je le prends dans mes bras, je lui découvre mon sein. Il suce un peu, se détourne avec colère... Mon lait a-t-il changé de saveur ? N'est-il plus ce miel que réclamaient ses lèvres avides ?

Mon petit, tu t'agites, tu t'essouffles, tu te fatigues ; mais que faire pour toi ? que faire ? Tu repousses mon baiser !

Ah ! que ne me laisses-tu lire dans ton regard limpide comme le lac d'automne cette clarté d'amour que tu avais ! Que ne me laisses-tu entendre ce babil maladroit qui m'égayait, même lorsque grondait l'orage terrible ou le tonnerre vengeur !

Être femme et n'avoir pas d'enfant, c'est être une fleur qui s'épanouit toute seule sur la montagne.

Mais sentir qu'une partie de soi-même se détachait et respirait, se sentir soudain devenir mère, apprendre comme dans un songe que c'était un garçon, et que pour fêter sa naissance des flèches étaient lancées aux quatre coins de l'horizon... Cela même me remplit d'angoisse, qui me remplissait alors de fierté !

Les quatre océans t'appelleront, et, sourd à mes plaintes, tu revêtiras la cuirasse et partiras toi aussi ! Car si l'on met au monde son enfant, met-on au monde son cœur ?

Sous le pont, l'onde est pure, comme filtrée ; Sur la route, près du pont, l'herbe pousse, encore jeune.

Seigneur, je suis navrée de n'être l'égale ni de votre cheval, ni de votre sampan !

L'onde coule, l'onde ne lave pas la douleur ;

L'herbe embaume, l'herbe ne soulage pas le cœur. En moi, le désespoir s'amoncele et vibre et pèse au rythme des tambours.

Nous nous sommes dit adieu, mais nos mains, malgré nous, restent l'une dans l'autre ;

A peine avançons-nous encore d'un pas que nous nous arrêtons !

Que ne puis-je me transformer en un souffle léger pour vous suivre, et bercer votre sommeil en chantant dans les branches le soir !

Mais famille, épouse, enfant ne vous retiennent plus ! Votre âme, sur les ailes de l'ardeur, s'envole. Vous rêvez de tirer l'épée ou de brandir la pique ; devant vous, des meutes de panthères fuient.

Luttez-vous contre les Lâu Lane ? – stratagème de Zioï Teu ;

Luttez-vous contre les Man Khê ? – ruses de Fouc Ba.

Vous vous élancez, pareil à un dieu de haine avec des yeux de flamme ;

Ah ! Que vous me faites peur, que le vent lui-même s'effraye à votre passage !

Votre robe resplendit comme l'aurore ; Votre cheval est blanc comme la neige.

Je n'ose regarder votre cheval qui s'éloigne, Mais je l'entends qui galope dans mon cœur

Puis le bruit de ses grelots se perd dans le roulement des tambours.

Puis c'est toute l'armée qui s'en va, soulevant la poussière ;

Et moi je demeure comme hébétée, à l'ombre du vieux saule !

L'avant-garde s'approchant du Tê Liêou, L'arrière-garde se déploie encore à travers le Trâng Zuong.

Mais les flûtes n'entonnent plus qu'un hymne incertain ;

Mais les drapeaux, en flottant, s'estompent. Vous partir : bise et pluie ;

Moi rentrer : nattes et couvertures !

Des nuages bleus se déversent, des feuillages sombres s'interposent ;

La plaine se peuple de solitude, les monts sont lourds de silence !

Des hauteurs dominant Hâm Zuong, vous tournez-vous encore vers moi ?

De l'embarcadère du Tiêu Tuong, mes yeux vous suivent toujours.

La fumée du Tiêu Tuong est loin de Hâm Zuong. Les arbres de Hâm Zuong sont loin du Tiêu Tuong.

Tous deux nous nous cherchons : nous ne nous voyons pas ;

Nous ne voyons que de vertes cultures de mûriers. Vertes sont les cultures de mûriers ;

De votre cœur et du mien, lequel est le plus affecté ?

O seigneur, la première nuit où je fus admise auprès de vous !... J'étais penchée et tremblante ; vous étiez noble et beau sous la lune qui brillait pleine et pure.

Vous dites, en me la montrant et en vous penchant vers moi :

« Elle sera toujours solitaire et nous serons toujours unis ».

Et la reconnaissance de mon cœur s'éleva comme le parfum d'un encensoir !

Hoang Xuân Nhi
« Plaintes de la femme d'un guerrier »
(Editions Sudestasia, 1987)

BIBLIOGRAPHIE

Contre-Amiral François JOURDIER – Indochine 1952-1954, Les Luc Binh, Souvenirs d'un marin du fleuve – Éditions L'Esprit du Livre, 2009.

Voici les souvenirs d'un enseigne de vaisseau publiés par le même officier devenu amiral. Simplicité du style, perspicacité des observations, équilibre dans les jugements et, d'une manière générale, fraîcheur de l'âme séduisent le lecteur.

Quelques « coquilles » : page 46 : Bonard et non Bonnard ; pages 50 et 51 : Huynh et non Huyng ; page 88 : 1956 et non 1965 ; page 20 : les persécutions de chrétiens (100 000 morts) furent la cause et non le prétexte de l'intervention franco-espagnole.

Cent pages de papier glacé, des illustrations remarquables : photographies en couleurs, caricatures remarquables de Max Moulin (notamment : Trân van Soai, la Marine fluviale, la vie quotidienne), bibliographie bien choisie, lexique vietnamien sans faute.

Jean LE PICHON – Récits et lettres d'Indochine et du Vietnam 1927-1957 – Éditions Les Indes Savantes, 2009.

Ce livre de 650 pages bien imprimées est un document original. Il présente trente années d'une vie en Indochine à des postes variés : planteur de caoutchouc en Cochinchine, « militaire » à la Garde Indochinoise jusqu'aux fonctions de commandant de brigade puis de groupement au Sud-Annam, conseiller du gouvernement pour l'implantation au Sud des réfugiés du Nord en 1954-1955.

Exploration de pays montagnards inconnus aux confins du Laos, pacification de tribus insoumises, occupation japonaise, insurrection viêt minh, construction de la léproserie de Djiring (avec Monseigneur Cassaigne et le Général de Lattre) constituent le fond de tableau d'une activité intense. Dissensions de militaires et de politiques, épuration de 1946 s'ajoutent en surimpression (« Je suis effrayé de voir à quel point les gens sont négatifs », page 474). L'étude sur les réfugiés du Tonkin est une pièce rare.

Germaine TOURNÉ – Indochine (Recueil de dessins et de commentaires de Henri BERNAY, 1876-1964) – Chez l'auteur, 4 rue Française, 31400 Toulouse, 2009.

Henri Bernay, administrateur colonial en Indochine, a recueilli toutes les règles, traditions et coutumes de la vie au Vietnam. Il les expose dans un style clair et alerte, citant les mots vietnamiens de référence. Un dessinateur annamite de grand talent illustre chaque rubrique.

La nièce de l'auteur vient de faire éditer cet ouvrage exceptionnel, qui peut remplacer toute une bibliothèque sur l'Annam au début du 20^e siècle.

En vente à l'ANAI : 300 pages 21x29, 92 grandes images, 130 euros.

(Bien qu'intitulé « Indochine » ce livre ne traite que le Vietnam).

Le Cambodge d'Adhémar Leclère (1853-1917) et le trésor indochinois d'Alençon – Éditions de l'Étrave, Le Fresnoy, 61110 Verrières, 2009.

Souvenirs et collections d'Adhémar Leclère, administrateur colonial au Cambodge.

Jean BRILMAN – Stèle coloniale, Vietnam – Éditions Scripta, Resmarec, 22170 Lanrodec, 2009.

Pour célébrer le cent-cinquantième anniversaire du débarquement de l'armée française à Saïgon, l'auteur a voulu élever une stèle de papier et de mots à tous les inconnus qui ont représenté la France en Indochine. En fait, c'est l'histoire de l'Indochine française qu'il raconte depuis Alexandre de Rhodes. Mais, pour rendre le récit plus vivant, il invente des personnages : un missionnaire, un officier, des civils, autour desquels la chro-

nologie se déroule. La méthode est intéressante et le sujet s'y prête bien.

Jacques DECOUX – L'Amiral Jean DECOUX (1884-1963) – Chez l'auteur.

L'Amiral Decoux, deux fois veuf, sans enfant, est mort triste. A ses obsèques, aux Invalides, seuls deux officiers avaient revêtu leur uniforme : un marin en service commandé et un capitaine d'infanterie.

S'il est vraisemblable que le coup de force japonais du 9 mars 1945 a sonné le glas de l'Indochine française aux oreilles de certains Annamites, il est certain que le traitement infligé à l'Amiral – retenu prisonnier par les Japonais sur ordre des nouvelles autorités françaises – n'a pas rehaussé, aux yeux des mêmes Annamites, l'honneur de la France.

Ecrit par un neveu de l'Amiral au terme de recherches historiques importantes, cette biographie est un document à conserver.

Henri LETHEULE – Avoir vingt ans au Vietnam (1946-1950) – Chez l'auteur, 14 avenue de Paris, 78820 Juziers, 2009.

Ce sont les mémoires du Second Maître Letheule en campagne au Tonkin (1947-1949) : « Les espoirs de la Marine Blanche étaient estompés ; j'étais un fantassin ».

Claude IRLINGER – Ma guerre d'Indochine (1954-1956) – Éditions Cléa, 33 rue Sambin, 21000 Dijon, 2008.

C'est le journal de marche d'un chef de section de vingt et un ans au 27^e Bataillon de Tirailleurs Algériens en 1954-1955. Au Sud Laos en janvier pour arrêter les Viêt Minh qui se précipitent sur Seno par la piste Hô Chi Minh. Au Moyen Laos en février pour tenter de détruire cette piste puis de rallier Diên Biên Phu avec la colonne Crèvecoeur. Enfin au Tonkin pour les derniers combats de protection du delta en juin-juillet.

Les souvenirs de l'auteur expriment bien la fatigue et la peur qu'éprouve le soldat dans la forêt vierge. Ils disent aussi la fraternité d'armes qui aide à les surmonter.

Joséphine LE QUAN THOI – Viêt Nam, quatrième génération – Éditions Publibook, 2007.

Une famille du Sud Vietnam, naturalisée française depuis quatre générations, décide en 1957 de s'établir en France. Le Président Ngô dinh Diêm a obligé, en effet, les fonctionnaires vietnamiens à choisir entre leur emploi et la nationalité française.

Accueil sommaire à Marseille : une chambre pour onze personnes (deux parents, neuf enfants), nettement meilleur à Noyant d'Allier. Puis, dès 1958, le père trouve un poste au Ministère, une villa à Vitry, les enfants vont en classe et obtiennent des diplômes.

Illustration de l'énergie et de la solidarité d'une famille d'exilés dans des temps difficiles. Illustration aussi du prestige de la France en Cochinchine.

Alexis HO DINH DOA – Le Grand Mandarin et les deux Empereurs – Chez l'auteur, 7 impasse du Petit Bois, 31130 Quint-Fonsegrive, 2009.

Histoire d'une noble famille annamite catholique. L'aïeul, Michel Hô dinh Hy, Grand Mandarin de la Cochinchine septentrionale (actuel Centre Vietnam), Intendant du Palais Royal, a été décapité le 22 mai 1857 en raison de sa foi catholique. C'était la réponse de Tu Duc au bombardement de Tourane par la Marine française le 25 septembre 1856.

L'auteur, professeur d'enseignement supérieur à Hué, à Saïgon, puis en France après 1975, raconte ses souvenirs de jeunesse pendant les guerres d'Indochine.

Des annexes historiques fort intéressantes relatent les malaises multiples qui ont compromis pendant des siècles l'établissement de relations entre l'Occident et l'Extrême Orient : incompréhension du confucianisme par le Vatican (seuls les Jésuites avaient bien analysé le « culte des ancêtres »), attitude sans nuance des envoyés français à l'égard des autorités locales, duplicité de celles-ci ; de ce fait, position délicate des missionnaires et des chrétiens.

Georges DUCROCQ, Georges GORET, Michel LESOURD, Pierre de TONQUEDEC – Dans la bataille ou la tempête – Éditions Lavauzelle, 2009.

Histoire des jonques armées et vedettes fluviales du RICM au Tonkin de 1950 à 1954.

ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

LAVICAM

Une nouvelle association humanitaire a été fondée le 15 mars 2009. Elle a pour objet l'aide et l'assistance au Laos, au Vietnam et au Cambodge.

Président : Jacques de Kersabiec. Membres du bureau : Hélène Giguët, Yves Lucas, Thérèse Lucas-Potier.

Siège social : 19 rue Hélène Boucher, 56000 Vannes, Tél./Fax : 02 97 63 75 89.

Extrait de la lettre de présentation du Président : « Pour commencer nous refusons d'abandonner dans leurs montagnes les Hmongs du Laos qui sont dans l'oubli général et donc dans le besoin de tout. Peut-être payent-ils leur attachement à la France ? C'est pourquoi au-delà de l'humanitaire il a l'humanisme et l'honneur de la France à ne pas les oublier et à garder les liens jusqu'au fond des montagnes où plus personne ne veut aller et ainsi témoigner de la France reconnaissante et généreuse dans le respect et l'amitié. L'âme de ces populations est restée française et nous, dans notre confort occidental, avons le devoir d'aller vers eux. »

AVIS DE RECHERCHE

Le Président Roger BERTHILLOT, 1 allée des Criquets, 64600 Anglet, recherche des renseignements sur le Légionnaire Juan Manuel RODRIGUEZ-SAGARZAZU, né à Irun ou Funterria, tué en Indochine en 1953, inscrit sur la plaque n° 328 du mur du souvenir de Fréjus.

M. Raymond SABOURIN, 1 rue Charpenterie Lamané, 79600 Airvault, recherche toute personne ayant connu son ami, le Soldat Marcel CAVELIER, tué à Phuc Toc en Cochinchine le 24 mai 1947.

Paul CARAT – Qui sème dans la joie... – Éditions Peuple Libre, 2 rue Émile Augier, 26000 Valence, 2009.

Le Père Paul Carat, des Missions Étrangères de Paris, a été missionnaire en Indochine de 1952 à 1976. Il publie ses lettres, qui constituent une riche documentation sur cette période de l'histoire du Vietnam, notamment sous le régime communiste.

Club Français des Bibliophiles – 79 avenue La Bruyère, 94400 Vitry sur Seine.

« Indochine », 2008

« Soldats dans le siècle », 2009

Très beaux ouvrages en coffret, de deux cents pages chacun, réunissant des témoignages de combattants, enrichis d'illustrations originales de quatre artistes.

AEVOG

L'Association et Entraide des Veuves et Orphelins de Guerre, créée le 6 novembre 1944, a été dissoute le 22 juin 2009. Ses missions sont reprises par l'Union Nationale des Combattants (UNC).

Il y a en France environ 100 000 veuves de guerre de tous les conflits du 20^e siècle.

LASAN ALDER

L'Association Lassalienne d'Entraide aux Réfugiés (ALDER) vient d'avoir trente ans. Elle est particulièrement fière d'avoir poussé jusqu'au baccalauréat et au-delà plus de 400 petits Vietnamiens assidus aux cours du soir donnés par les bénévoles dans des conditions matérielles rustiques.

« La San » est la prononciation vietnamienne du nom du fondateur de l'ordre des Frères des Ecoles Chrétiennes, St-Jean Baptiste de la Salle.

Siège social : 4 bis rue des Frères Blais, 94200 Ivry sur Seine.

Le site de l'A.N.A.I. est en service.
<http://www.anai-asso.org>

					
A.N.A.I. : Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois					
France / Indochine : Histoire et Mémoire					
L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUETE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MEMOIRE

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et, si elles ont été scannées, de bonne qualité. Éventuellement, les photos seront renvoyées à l'expéditeur sur demande, après utilisation.

Livres en vente au siège

- de Paul Rignac
- **INDOCHINE - LES MENSONGES DE L'ANTICOLONIALISME** - Prix 29 € (*)
- de Pierre Quatrepoint
- **L'AVEUGLEMENT DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
- de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 €
- de Roger Berthillot
- **IL ÉTAIT UNE FOIS L'INDOCHINE** - Prix 29 € (*)
- de Philippe Franchini
- **LES MENSONGES DE LA GUERRE D'INDOCHINE** - Prix 27 € (*)
- de Hubert Tourret
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 10 € (*)
- de Jacques JAUFFRET
- **CRABES ET ALLIGATORS DANS LES RIZIÈRES** - Prix 20 € (*)
- de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TÂP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (*)
- de Louis Constans
- **LE FUYARD DE LANG SON** - Prix 29 € (*)
- de Michel Cruciani
- **LE CAMP 114 - PRISONNIER EN INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
- de l'ANAPI
- **LES SOLDATS PERDUS** - Prix 30 € (*)
- de Jean-Christophe Brunet
- **GENDARMES-PARACHUTISTES EN INDOCHINE - 1947-1953** - Prix 29 € (*)
- de Geneviève de Galard
- **UNE FEMME A DIÊN BIÊN PHU** - Prix 25 € (*)
- du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 10 € (*)
- du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 10 € (*)
- **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (*)
- De Héli de Saint-Marc
- **NOTRE HISTOIRE** - Prix 26 € (*)
- **TOUTE UNE VIE** - Prix 32 € (*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (*)
- de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 20 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Major Battistini
- **AVENTURES EN ANNAM 1951-1953** - Prix 28 € (*)
- du Commandant René Chauvin
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (*)
- de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (*)
- de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 20 € (*)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (*)
- de Emile Lebargy et André Galabru
- **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (*)
- **GOULAGS INDOCHINOIS** - Prix 24 € (*)
- de Claire Fourier
- **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 7 € (*)
- de André Mengelle
- **DIÊN BIÊN PHU. DES CHARS ET DES HOMMES** - Prix 25 € (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 10 € (*)
- de Raoul Hardouin
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'Indochine sous l'occupation Japonaise - 1941-1945** - Prix 21 € (*)
- de Jean-Pierre Pissardy
- **COMMANDOS Nord-Vietnam - 1951-1954** - Prix 46 € (*)
- de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (*)
- de Cyril Payen
- **LAOS LA GUERRE OUBLIÉE** - Prix 22 € (*)

(*) Port compris

COURRIER DES LECTEURS

De Monsieur Tiao PHOUANGSAVATH, 23 rue Charles Fourier, 75013 Paris :

Un grand nombre de mes compatriotes m'ont fait savoir qu'ils ont lu avec grand intérêt le récit du Colonel Rives sur la Force 136 au Laos (1944-1945), qu'il dédie à la mémoire du Colonel Deuve que nous connaissons bien tous. Beaucoup pensent que c'est le service de renseignements du Colonel Deuve qui aurait organisé le coup d'Etat de 1960 contre le gouvernement Somsanith formé avec l'appui de Washington, en utilisant le Capitaine Kong Lê comme paravent. Celui-ci fut d'ailleurs vite récompensé avec le grade de Général de Corps d'Armée par Souvanna Phouma rappelé précipitamment de Paris pour présider un gouvernement « neutraliste ». C'est ce gouvernement dominé par les neutralistes de gauche comme Kinim Pholséna et des éléments d'obédience marxiste qui fut à l'origine du basculement définitif du Laos dans le camp socialiste (1960-1975).

Nous avons retrouvé avec bonheur certains noms bien familiers Oun Sananikone (devenu plus tard Vice-Président de l'Assemblée nationale), Maha Sila Viravong (professeur de pali au lycée Pavie), l'Adjudant (devenu Général de Division de l'armée nationale Lao) Sing Rattanasamay, le Sergent (devenu Général de Division) Amkha Soukhavong, le Sergent (devenu Général de Division) Bouleut Sanichanh et le Sergent (devenu Général de Corps d'Armée) Ouan Rathikoun. Nous avons appris que c'est l'Amiral Decoux, gouverneur général de l'Indochine qui a, le premier, déploré l'installation dans les villes principales comme Luang Prabang, Vientiane et Savannakhet, « de trop nombreuses et importantes colonies annamites ». Et c'est également lui qui a eu l'idée de faire prendre « des mesures destinées à restaurer la fierté nationale, à promouvoir les élites locales et à instruire la jeunesse » au Laos. Quand Tiao Maha Ouparath Phetsarath s'est élevé à son tour contre l'implantation progressive des Annamites dans son pays, il est immédiatement devenu, cependant, la cible de la vindicte des autorités coloniales de l'époque. On se rend compte un peu trop tard maintenant que le Laos était depuis des décennies l'objet de convoitise des communistes vietnamiens.

Un grand merci à M. le Colonel Maurice Rives pour avoir eu l'idée de nous éclairer sur l'épisode, encore peu connu de nos compatriotes nés après 1945, du retour de la France sur le sol Lao pendant la seconde guerre mondiale.

Du Chef de Bataillon Robert SEAUMAIRE, 67 rue Emile Duployé, 92130 Issy les Moulineaux :

J'ai été frappé par la relation faite par le Colonel Maurice Rives, dans les pages 8 à 16 du Bulletin n° 18, de ce qu'ont été les combats menés par la Force 136 au Laos dans la période 1944-1945. Des pages superbes d'héroïsme ont été écrites, et dans quel contexte, par une phalange d'officiers agissant presque toujours seuls, à 12 000 kms de la mère Patrie, sans que personne n'en sache rien, sauf à donner parfois crédit aux discours malveillants qui en faisaient des cadres et troupes ayant failli : il y a là une profonde injustice que je sais gré au Colonel Rives d'avoir relevée.

C'est pourquoi j'ai pensé qu'avec ces pages nous tenions un moyen de leur faire rendre une justice éclatante liée au devoir de mémoire : Pourquoi « Force 136 au Laos » ne serait-il pas le nom donné à une promotion de Coëtquidan ?

Nous cherchons des modèles : chacun de ces officiers a été un exemple qui peut être donné à de futurs officiers, d'autant que – l'histoire représentant parfois les mêmes plats – nos jeunes officiers se retrouvent confrontés à cette même problématique d'avoir à créer autour d'eux (je pense à l'Afghanistan) les mêmes rapports de confiance et d'amitié avec des troupes locales que ceux que nous avons su spontanément créer autrefois.

L'enseignement militaire apprend aux officiers à être prêts à affronter tous les types de combat, toutes les situations ; ils auraient là l'exemple des vertus, y compris celle du sacrifice total, qu'auront su donner à la Nation leurs grands anciens du Laos.

Du Général de Division KHAMKHONG PHOUTA-VONG, 30 rue des Saules, 93160 Noisy le Grand :

On pensait que Barak Obama ne serait pas capable de situer le petit Laos sur la carte de l'Asie. Erreur ! A peine six mois après s'être installé confortablement à la Maison Blanche, on se demande quel frelon a piqué le premier Président de couleur des États-Unis quand il s'est réveillé le matin du 15 juin dernier pour proclamer que « Cambodia and Laos had each ceased to be marxist-leninist country ! ». Stupéfaction de la part des Laotiens en Amérique et dans le monde ! Incompréhension et désarroi dans le camp de nos compatriotes prisonniers derrière le rideau de bambou. Visiblement ce que vient d'affirmer le Président Obama est lourd de conséquences négatives, non seulement pour le respect des droits du citoyen, mais aussi pour la promotion des libertés fondamentales dans le continent asiatique.

Philip Smith, directeur du Center for Public Policy Analysis à Washington, a immédiatement réagi en qualifiant la déclaration présidentielle de « shocking and outrageous ». Il faudrait chercher à comprendre la raison véritable qui pousse Obama à prononcer une telle énormité à propos de l'ancien Royaume du Lanxang, lequel est devenu depuis la déroute américaine en 1975 un Etat vassal du Vietnam, tout en portant fièrement le nom de « République Démocratique Populaire Lao » (RDPL) que lui ont conféré les autorités de Hanoi.

Un étranger qui débarque à l'aéroport de Vattay verra d'emblée que « la faucille et le marteau » sont omniprésents comme décors officiels dans tous les édifices publics ; il verra que les agents de l'Etat sont présents un peu partout pour épier le moindre geste hostile, la moindre parole désobligeante à l'égard du parti unique – le Parti Révolutionnaire du Peuple (PRP) – lequel détient tous les leviers du pouvoir depuis plus de trente ans. Il apprendra aussi que la moindre opposition aux caciques en place – même pacifique comme celle déclenchée en octobre 1999 par une poignée d'étudiants – est réprimée avec brutalité et violence. Notre ami étranger sera étonné d'apprendre que le dernier congrès du PRP tenu en 2006 ou 2007 a solennellement affirmé son attachement indéfectible au marxisme-léninisme, élevé au rang de « Bible » par les laquais de Hanoi. Au siège des Nations Unies à New York, la RDPL a voté ou vote inmanquablement pour les thèses défendues par la Chine populaire, par la République Socialiste du Vietnam, par la Corée du Nord, par le Myanmar ou par Cuba.

On se rappelle que c'est sous la précédente administration que le Congrès américain avait décidé d'octroyer à la RDPL le statut de partenaire commercial privilégié (NTR) afin de lui permettre de bénéficier des tarifs préférentiels dans ses échanges commerciaux avec l'Amérique. Cependant, le nom du Laos était demeuré sur la liste noire des Etats « voyous » comme la Corée du Nord, l'Iran, le Myanmar, le Soudan et la Syrie, où les Américains ne sont pas autorisés à investir avec l'appui financier de la « US Import-Export Bank ». Voyant que la RDPL adopte l'économie de marché (open markets) pour attirer les hommes d'affaires ainsi que les capitaux étrangers dans le pays, le Président Obama voulait tout simplement enlever l'unique obstacle qui empêchait encore nos amis américains de placer leur argent au Laos. Pour ce faire il pouvait n'évoquer que l'adoption de l'économie de marché par Vientiane comme justification pour donner la possibilité à la « US Import-Export Bank »



**HABILLE VOTRE MAISON
DE TOUT SON LINGE**
☎ 04 66 80 30 44

16, rue Antonin Paris - 30250 SOMMIERES

Danièle et Denis SABATIER

membres de l'ANAI

Vous convient au

**Restaurant gastronomique thaï
« Voyage au Siam »**

60 rue St-Maur 75011 Paris

(Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. : 01 47 00 46 87

Ouvert tous les jours
sauf samedi midi et dimanche toute la journée.

d'approuver les crédits destinés à financer les activités commerciales en RDPL. Mais il n'avait nullement besoin de proclamer publiquement que la RDPL « a cessé d'être un pays d'obédience marxiste-léniniste » parce que cela constitue une négation de la réalité, un travesti de la vérité et une erreur colossale de jugement politique qui surprend même à la fois les responsables du Pathet-Lao à Vientiane et leurs acolytes à Hanoï.

De Monsieur Yves MARTIN, 1773 avenue de Sylvanès, Quartier de l'Épine, 13130 Berre l'Étang :

Je fais partie d'un groupe dénommé Forty Four Mémoires dont la vocation est la reconstitution, le tournage de films et les commémorations. Les célébrations en présence d'anciens combattants m'ont permis de découvrir l'ANAI, association à laquelle j'ai adhéré en 2005. C'était pour moi l'occasion de connaître des anciens d'Indochine et d'écouter leurs récits. Je suis comblé ! Chaque vétéran que je rencontre est un livre d'histoire à lui seul.

Passionné par l'histoire de l'Indochine et le conflit 1945-1956, reconstitueur, collectionneur de militaria, j'ai pensé qu'un groupe représentant les différentes tenues portées en Extrême-Orient pouvait aider à perpétuer ce devoir de mémoire. C'est notre manière à nous de rendre hommage à nos anciens du CEFEO. Un seul impératif : être parfait autant dans la qualité des tenues que dans la présentation ou le maniement d'armes.

Cela fait maintenant trois ans que nous organisons ces prestations en collaboration avec les associations d'anciens combattants et à chaque fois c'est un franc succès. Ma plus belle récompense, c'est lorsqu'un gamin vient me poser des questions sur ce conflit, ou lorsqu'un ancien vient me dire : « C'est bien ce que vous faites là ».

Ce 8 juin nous étions à Apt, dans le Vaucluse, afin de combler un oubli : l'inauguration d'une plaque en l'honneur des morts pour la France en Extrême-Orient. Ce fut, là encore, un grand moment d'émotion.

Certains peuvent se moquer, nous prendre pour des guignols, ou des soldats de pacotille comme cela a été dit lors des commémorations du 6 juin. Peu importe... Je pense, pour ma part, que nous pouvons apporter quelque chose à la transmission du devoir de mémoire, en l'honneur des soldats tombés en Asie

du Sud Est, en intervenant auprès des jeunes d'une manière différente et vivante.

Du Lieutenant-Colonel Lucien PRINCE, 9 boulevard Richet, 83320 Carqueiranne :

Le 29 mai 2008 à l'Ecole de Gendarmerie de Montluçon (Allier), baptême de la 293e promotion aux noms des Gardes Jean et Dominique Bugnani, frères jumeaux tués au même endroit (province de Soc Trang) à deux mois d'intervalle.

Une cérémonie s'est déroulée le même jour à Tomino (Haute Corse) village natal des frères Bugnani, présidée par les autorités locales. Pas de précédent de parrainage double.

Le 8 juin à Laon (Aisne), dévoilement d'une inscription au fronton de l'entrée de la caserne du Groupement de Gendarmerie à la mémoire du Lieutenant René Bricot, natif de Laon, tombé au champ d'honneur le 4 janvier 1954 près de Tan Uyên (secteur de Biên Hoa). Douzième officier de Gendarmerie mort pour la France en Indochine entre 1945 et 1954.

Onze cérémonies de parrainage de promotion de sous-officiers de Gendarmerie ont déjà eu lieu dans les Ecoles, sur mes propositions par mémoire individuel, ainsi que des cérémonies de dévoilement d'inscriptions aux lieux de naissance de trois d'entre eux.

Du Chef de Bataillon Robert SEAUMAIRE, 67 rue Emile Duployé, 92130 Issy les Moulineaux :

Le Général Simon a consacré son éditorial de janvier 2009 à la révision du calendrier des commémorations nationales et termine par ce cri du cœur : « Rejoignant les préoccupations de la commission Kaspi, nous ne perdons pas l'espoir de définir une quatrième valeur morale : le rayonnement de la France hors de ses frontières ».

Je suis en mesure de vous annoncer la création de l'association FACED (Francophonie des Anciens Combattants Et Descendance), ayant souhaité, par cette appellation, graver dans le marbre notre philosophie qui se veut réactivation des bons procédés envers ceux qui nous ont aidés autrefois (nos anciens frères d'armes disséminés dans toute la francophonie), cela par le truchement du « savoir par le livre » que nous fournirons à leur descendance.

VIE DES SECTIONS

Le 8 juin 2009 à Paris

Le souvenir des morts pour la France en Indochine fut célébré par le Ministre des Anciens Combattants devant la dalle du Soldat Inconnu. Ce fut une belle cérémonie, avec une grande musique militaire, un drapeau et une compagnie d'honneur. Le Général Gouverneur Militaire et de nombreuses personnalités accueillèrent le Ministre. Deux cents anciens entouraient la dalle. Certains étaient venus en défilant sur les Champs Élysées derrière leurs quarante drapeaux et quarante élèves de Seconde du Lycée Chrestien de Troyes. L'émotion de ces élèves était partagée par d'autres jeunes gens ; une nombreuse famille, en effet, était rassemblée pour commémorer son aïeul, le Colonel de la Maisonneuve, tué à Binh Ba (Sud Vietnam) en 1954. Nous avons salué le Général Cuhe, nouveau Président du Comité de la Flamme, qui succède au Général Combette, notre ami de longue date (4^e Dragons et 5^e Cuirassiers au Sud Vietnam). Malheureusement il pleuvait.

Section de l'AIN
Président :
M. Charles ALLIGROS
Lavanchette
01260 LOCHIEU

La Municipalité de Bourg en Bresse a inauguré le 25 septembre une rue « Général Vadot », en hommage à ce héros qui fut Président d'honneur de notre Section.

SECTION DE L'ALLIER
Président :
M. Jean RATTINA
1 bis, rue de la Mine
03210 NOYANT D'ALLIER

Le 8 juin, cérémonies d'hommage aux morts d'Indochine : **A Gamay-sur-Loire**, une gerbe est déposée par Mme le Maire et l'autre par le Souvenir Français dont la Présidente est Mme Gautier épouse de M. Paul Gautier membre de l'ANAI décédé voici deux ans.

A Commentry, Jean-Louis Gaby, Maire, assisté de Daniel Pannetier, vice-président du Comité d'Entente des anciens combattants, et de Marie Laneury, Maire du conseil municipal des jeunes, ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts, en présence des drapeaux des associations d'anciens combattants. **A Moulins**, le Préfet Pierre Monzani, Jean Rattina, Thuy Le Thi Thang, les autorités locales et les associations d'anciens combattants se sont réunis devant le monument du square du Général Leclerc. Le Préfet a lu le message du Secrétaire d'État aux anciens combattants.

A Montluçon, nous étions cinq membres de l'ANAI, mais le Sous-Préfet était absent ; pas

de gerbe et pas de lecture du message du Secrétaire d'État.

SECTION D'ALSACE
Président :
M. Jean Pierre KELLNER
10, rue d'Altorf
67120 MOLSHEIM

Le 4 juin, pèlerinage au mémorial de Schirmeck (incorporés de force et expulsés) avec la Fédération Maginot. Deux-cent-quarante personnes, vingt et un drapeaux, service religieux œcuménique, dépôt de gerbe, visite du mémorial et déjeuner. Le 8 juin, cérémonie officielle au monument aux morts de Strasbourg. Étaient présents le Préfet de Région, le Général Gouverneur militaire, le Colonel Meliani représentant le Sénateur Maire. La croix de chevalier de la Légion d'Honneur a été remise à Adolf Siemann par notre Président d'honneur, le Général Bailliard. Des gerbes ont été déposées par les autorités, celle des anciens d'Indochine était commune à l'ANAI, au GNCI et à l'ACUF, avec leurs noms sur le ruban.

Un poème a été lu par une jeune fille de treize ans. Trois enfants ont déposé trois bouquets (bleu, blanc, rouge) au pied du monument. Quarante-sept drapeaux étaient présents. Très belle cérémonie, beaucoup de monde. La Ville de Strasbourg a offert une réception après la cérémonie dans les salons de l'Hôtel de Ville, avec une allocution du Colonel Meliani.

La présence d'enfants a pour résultat que les parents se dérangent et que les gamins (garçons et filles) demandent ce qu'est l'Indochine ! Ah, parents !

SECTION DE L'AUBE
Président :
Commandant
Guy LETROUT
17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT SUR SEINE

Les cérémonies du 8 juin : **A Troyes**, présidée par M. Christian Rouyer, Préfet de l'Aube, accueilli par le Colonel Jacques Ricoux devant la stèle des combattants d'Indochine. Le Colonel Dupuis a donné lecture du message de l'ANAI et MM. Fleuriot et Soissey ont déposé la gerbe des anciens d'Indochine en présence de trente-trois drapeaux et soixante-quinze personnes dont de nombreuses autorités. **A la Chapelle Saint-Luc**, le premier adjoint au Maire a présidé la cérémonie.

A Sainte-Savine et à la Rivière de Corps, ce sont les Maires-adjoints qui ont rendu hommage aux morts pour la France en Indochine.

A Ervy-le-Châtel, le Maire, les représentants de la brigade de gendarmerie et les présidents d'associations ont rendu hommage aux morts pour la France en Indochine. Le Maire a donné lecture du message du Secrétaire d'État aux anciens combattants.

A Paris, comme chaque année, le Président Letrouit et M. Sébastien Touffu, Directeur de l'ONAC de l'Aube, ont emmené quarante élèves et trois professeurs du Lycée Chrestien de Troyes en pèlerinage à l'Arc de Triomphe. Le défilé de ces jeunes gens derrière la musique et les drapeaux sur les Champs Élysées a été très remarqué. Les jeunes filles qui, à titre de récompense, por-

taient la gerbe étaient particulièrement émues. Deux lycéens furent invités à accompagner le Ministre au ravivage de la flamme.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Président :
M. Henri GARRIC
422, avenue Jean-Paul Coste
13100 AIX-EN-PROVENCE

7 mai : Beaucueil. 11 heures, monument aux morts du village, cérémonie à l'initiative de notre Président, en compagnie de nos aînés pensionnaires de la Maison de Retraite de l'ONAC et en présence de Mme Marie-Thérèse Garcia Directrice de l'établissement, M. Joël Mancel Maire de Beaucueil et une cinquantaine d'anciens combattants accompagnés de quinze drapeaux.

8 mai : Sainte-Maxime. Cérémonie sous la présidence de M. le Président de la République, à l'occasion de la commémoration de la victoire de 1945 et en hommage à l'Armée d'Afrique qui débarqua sur cette plage en août 1944. Le Président Henri Garric, ancien chasseur d'Afrique, représentait l'ANAI.

Marseille, Aix en Provence, Salon, Vitrolles. Cérémonie commémoratives de la Victoire de 1945. Partout importante délégation de l'ANAI. 22 mai : Marseille. 16 h 30, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association nationale des Commandos Nord Vietnam qui s'est tenue à Marseille, nous avons déposé une gerbe devant le monument aux morts du Haut Fort Saint-Nicolas, en hom-

Cartes en vente au siège

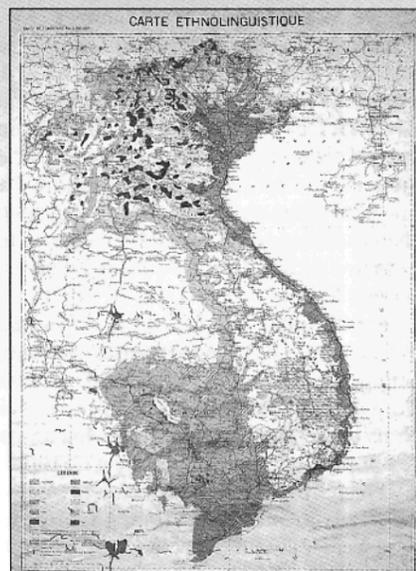


◀ **Carte physique et politique**
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 20 €

■ **Plan de Saïgon-Cholon**
avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 5 €

■ **Plan de Hanoï**
Prix : 5 €

▶ **Carte ethnolinguistique**
(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 15 €



mage à leurs morts en Indochine.

23 mai : Vitrolles. 10 heures, au « Relais du Griffon » route de la Seds, s'est tenue l'assemblée générale du Comité de Vitrolles, sous la présidence de M. Bernard Gautier et en présence du Colonel André Grousseau Administrateur national de l'ANAI, de M. Henri Garric Président départemental, de Mme Nadia Boucharenc Présidente du Comité de Salon de Provence et de MM. les présidents des associations patriotiques de Vitrolles. La réunion se termina par le verre de l'amitié offert par le Comité, suivi par un repas amical.

29 mai : Aix en Provence. 11 heures, avenue de Bagatelle – route de Berre, inauguration du Rond-point Pierre-Joseph Baumel en hommage à notre délégué aux anciens combattants et également ancien combattant d'Indochine. Le Président Henri Garric et de nombreux adhérents représentaient l'ANAI.

6 juin : Aix en Provence. 11 h 30, avenue de l'Europe, inauguration du Rond-point de la Légion d'Honneur en présence de Mme Maryse Joissains-Masini, Député-Maire d'Aix en Provence et du Colonel Bouteiller, Président départemental de la SEMLH. Le Colonel André Grousseau et le Président Henri Garric représentaient l'ANAI.

8 juin : Cérémonies partout ponctuées du message de M. le Secrétaire d'État aux anciens combattants, de la minute de silence et de la Marseillaise.

Aix en Provence : C'est devant la stèle du Souvenir Indochinois que le monde combattant aixois, accompagné de M. le Sous-Préfet d'Aix en Provence, a rendu hommage.

Marseille : C'est devant le monument aux morts du Haut Fort St-Nicolas que se sont rassemblés les autorités et les anciens combattants, sous la présidence de M. le Sous-Préfet Nicolas Maistre, représentant le Préfet de Région, pour se recueillir et rendre hommage.

Salon de Provence : La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, dix-sept drapeaux et une

fidèle assistance de Présidents d'associations patriotiques, d'adhérents et amis.

Après les messages et allocutions du Maire, du Délégué des anciens combattants et de la Présidente Nadia Boucharenc, accompagnée de René Fily, ancien de Diên Biên Phu, pour la lecture des noms des neuf Salonnais morts pour la France en Indochine, et le dépôt de gerbe du comité, la Marseillaise suivie de la marche de Robert Bruce emplirent d'émotion toute l'assistance. Un apéritif fut offert par la municipalité au foyer Pasteur.

Vitrolles : La cérémonie commémorative s'est déroulée au monument des anciens d'Indochine en présence de M. Obino Maire de Vitrolles et de M. La Scala, délégué aux associations patriotiques. Les représentants des autres associations patriotiques étaient également présents.

En l'absence du Président Gautier et du Vice-Président Verdier, Michel Colombani a présidé la cérémonie. Trois gerbes ont été déposées, une par la Municipalité, une par l'ANAI et un troisième par les anciens combattants. Le message du ministre a été lu par M. La Scala.

27 juin : Aix en Provence. Quartier Miollis, traditionnelle cérémonie de fin d'année au Lycée Militaire, sous le commandement du Colonel Jean-Luc Padovani, qui faisait son adieu aux Armes. 9 h 30, prise d'armes suivie de la remise des prix présidée par le Général Labretoigne du Mazel, adjoint au Commandant de la Formation de l'Armée de Terre. Le Président Henri Garric a récompensé le jeune Kennoské Chaix-Eichel, prix du Major, pour son excellent travail en TS1, en lui remettant au nom de l'ANAI le livre de Louis Stien « Les soldats oubliés de Cao Bang aux camps de rééducation du Viêt Minh » et de la part du Comité d'Entente (CEPA) l'ouvrage de Pierre Dufour « Cavalerie Légion ».

Mlle Henriette Lebris a été promue au grade d'Officier de la Légion d'Honneur. Nous avons à déplorer les décès de Mme Jacqueline Uvèges, MM. Roger Capuano, Fernand Héraud, Raymond Jérôme, Raymond Obriot.

SECTION DE LA CORRÈZE Président : M. Jean JUGE La Faucherie 19210 LUBERSAC

Le 11 août, afin de rendre hommage aux morts et de commémorer la fin des conflits en Indochine, un dépôt de gerbe a eu lieu à Lubersac en présence de nombreuses personnalités de la commune et d'un public jamais attendu à ce jour pour cette manifestation. Celle-ci a été suivie du pot de l'amitié et du traditionnel repas chez « Isa ».

Nous présentons nos félicitations à notre ami Duchanel pour sa promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur et présentons nos vœux de prompt rétablissement à notre ami Pialoux et à tous nos malades.

La prochaine réunion aura lieu le 24 octobre à 10 h 30 à la salle du Foyer à Lubersac.

SECTION DES CÔTES D'ARMOR Président : M. Jean LE CAM 88, rue de la République 22680 ÉTABLES-SUR-MER

Du 9 au 29 mars la Municipalité de Dinard a organisé une exposition : « 1624-1956, la France en Indochine ». Parmi les cinquante-trois panneaux plusieurs étaient consacrés à Alexandre Yersin qui découvrit le bacille de la peste. Avant l'inauguration une cérémonie a eu lieu au monument aux morts avec la participation des élèves de troisième du collège Sainte-Marie. La clôture a été illustrée par une conférence-débat de Wladislaw Sobanski, Président de l'Amicale du Camp 113, sur : « La vie quotidienne des prisonniers dans les camps viêt minh ». Les collégiens ont assisté à une causerie particulière de l'orateur et ont présenté par la suite un mémoire sur ce sujet.

Le 8 juin la cérémonie départementale d'hommage aux morts pour la France en Indochine s'est déroulée à St-Briec sous la présidence du Préfet. L'Adjoint au Maire, le Commissaire de Police, de nombreuses personnalités, M. Lafond Président du Comité d'Entente, vingt drapeaux d'associations entouraient le monument aux morts. Les gerbes étaient présentées par des

enfants des écoles. Le Président Le Cam prononça l'allocution.

L'horaire avait été calculé pour que le Préfet puisse se rendre ensuite à la cérémonie régionale du monument Indochine de Dinard

Le 14 juillet, fête nationale au cours de laquelle notre adhérent Jean Grall a été fait chevalier de la Légion d'Honneur. Nous déplorons le décès de deux adhérents : Emile Pean de Pordic et Jean Le Guen de St-Briec.

La prochaine assemblée se tiendra le 22 novembre à Binic.

SECTION DE LA DOROGNE Président : M. Albert LIGIOT 1, place des Erables 24600 RIBERAC

Notre camarade Georges Sorlin a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Il a été décoré le 14 juillet par le Colonel Michel Brocard.

SECTION DE DRÔME-ARDÈCHE Président : M. Jean-Claude LAURENT 20, rue de la Cécile 26000 VALENCE

Notre Président d'honneur, le Colonel Willy Chave, titulaire de treize citations (1939-1945, Indochine, Algérie), a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur par le Président de la République dans la cour des Invalides le 18 novembre 2008.

Le lundi 9 mars, la Section a organisé la journée commémorative de l'agression japonaise en Indochine en mars 1945. Ce fut tout d'abord une messe concélébrée par les Pères Carat, Martin et Nguyễn, tous trois adhérents à notre Section, dans la chapelle St-Paul au Polygone, suivie d'une cérémonie au Mémorial Indochine. La journée s'est poursuivie par un repas convivial.

SECTION DES FLANDRES Président : M. Louis CARON 16, avenue du Président-Hoover 59800 LILLE

Le 29 mai, nous étions présents avec notre drapeau aux funérailles de M. Deconninck le plus

ancien porte-drapeau de l'UNC du Nord.

Le 5 juin, à la demande du Capitaine de Frégate Leprince commandant la Marine de Dunkerque une délégation de notre Section s'est rendue au collège Notre Dame des Dunes pour y porter témoignage de notre action en Indochine. Nous avons apporté l'exposition itinérante sur l'Indochine qui a été déployée durant une quinzaine de jours à la Sous-Préfecture de Dunkerque où elle a suscité un vif intérêt. Nous remercions chaleureusement le Capitaine de Frégate Leprince pour son initiative ainsi que pour l'accueil « à la Royale » que lui et son épouse nous ont réservé à cette occasion.

Lettre du Capitaine de Frégate Leprince, commandant d'armes de Dunkerque : « Le 8 juin, à la stèle commémorative de Dunkerque, un élève de troisième du collège Notre Dame des Dunes a prononcé quelques mots, restituant la réflexion de toute une classe ayant reçu plusieurs jours auparavant des anciens d'Indochine venus livrer à ces adolescents un témoignage direct en répondant à leurs questions. Au terme de la cérémonie publique dunkerquoise organisée par la Ville, cette collègienne a ainsi apporté la part de ses camarades et de leur professeur à l'hommage national rendu chaque 8 juin aux morts pour la France en Indochine. Je vous remercie d'avoir contribué, avec quatre autres anciens, à rendre de futurs adultes un peu plus avisés. C'est si important ! »

Le 8 juin, se sont déroulées les cérémonies désormais traditionnelles du Souvenir dans de nombreuses communes des départements du Nord et du Pas de Calais. C'est à Lille et à Notre Dame de Lorette que se sont déroulées les cérémonies principales en présence des hautes autorités civiles et militaires. Une forte délégation de notre Section accompagnée du drapeau était présente à la cérémonie de Lille où le Prési-

dent Caron, après avoir déposé une gerbe au monument aux morts, a lu le message de l'ANAI. Notre Section a également été représentée à Lamberst et Bondues ainsi qu'à Marcq en Baroeul et Wattignies, où a été lu le message de l'ANAI et a été fait l'appel des morts en Indochine de la commune. **A Dunkerque**, a également été fait pour la première fois l'appel des vingt-six Dunkerquois morts pour la France en Indochine, par MM. Léon Teler et Roger Arnaise. Par ailleurs un élève du collège Notre Dame des Dunes y a prononcé un court message, combien émouvant : « Les élèves de troisième du collège Notre Dame des Dunes s'associent à la journée du Souvenir de l'Indochine. Les hommes qui se sont battus là-bas ont eu beaucoup de courage. Nous les respectons. Les Français ne les ont pas remerciés en ce temps. C'est pour cela que nous tenons à le faire aujourd'hui ».

A Lille, une exposition sur l'Indochine mise à notre disposition par l'UNC du Nord a été présentée durant une semaine au Cercle « Général Frère ». **Les 25 juin et 1^{er} juillet**, nous avons accompagné à leur dernière demeure deux anciens d'Indochine MM. Jacquet et Verdier inhumés respectivement à Faches-Thumesnil et Mons en Baroeul.

Le 1^{er} juillet, nous avons décoré de la médaille de reconnaissance de la Nation M. Pierre Dubuc, un de nos plus anciens et fidèles adhérents.

Notre campagne de recrutement porte ses fruits puisque l'effectif de la Section est passé de soixante-dix huit en 2006 à cent trente-trois actuellement. La prochaine fête du Têt organisée avec « Sourires du Vietnam » aura lieu le 31 janvier à la Bassée.

SECTION DU GERS Président : Docteur Bernard DAMBIELLE 13, rue Cuvier 32000 AUCH

La cérémonie du 8 juin a réuni devant le monument aux morts d'Auch toutes les autorités territoriales : le Préfet, le Député Président du Conseil Général, le Président du Conseil Régional, le Maire de la Ville, le

Colonel Délégué Militaire Départemental. Le Médecin-Colonel Dambielle en grande tenue déposa la première gerbe. Le Préfet raviva la flamme.

A Miélan, le Commandant Villas a organisé une journée du souvenir de trois enfants du pays tués en Indochine : messe en l'église Saint-Barthélémy par l'Abbé Pujol, ami d'enfance de l'un d'eux, cérémonie au monument aux morts.

Le Sergent-Chef parachutiste Y-Son Knul, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien du 22^e RIC en Indochine et du Commando d'Extrême-Orient en Algérie, porte-drapeau de notre section, est mort à Auch le 31 août.

Le 2 septembre dans son village de St-Jean le Comtal, ses obsèques furent célébrées avec ferveur et solennité, en présence du Maire, de cinq drapeaux et des anciens d'Indochine dont un ami rhadé, Y-Tot, habitant Miélan.

Après le discours du Maire, le Président prononça le discours d'adieu.

Fils de chef de tribu rhadé du Haut Annam, Y-Son Knul a combattu au 22^e RIC au Sud-Viêt Nam, puis en Algérie au Commando d'Extrême-Orient Dam San, avec des faits d'armes qui lui valurent ses glorieuses décorations sur son cercueil, où il est embaumé pour prolonger sa mémoire selon les rites séculaires.

Ayant servi avec lui en Indochine, c'est avec un profond sentiment de camaraderie de combat que je salue sa dépouille. Elle devra servir d'exemple aux jeunes de France. Depuis notre départ d'Indochine, les Rhadés, Djarais, Bahnars et Sedangs sont en voie d'extinction avec la douleur d'avoir perdu leurs traditions ancestrales.

Que Y-Son recueille le fraternel souvenir de ce qui marqua sa jeunesse en pays Rhadé, la mémoire des siens et la fraternité des mondes rassemblés sous nos drapeaux dans l'honneur de la parole donnée, dans l'élévation à notre histoire. Repose, Y-Son, pour l'éternité.

SECTION DE LA GIRONDE Président : M. Jacques PUJOL 95, rue Jules-Steeg 33500 LIBOURNE

Le 6 juin, la Section a été invitée par l'amicale des anciens d'Indochine de St-Seurin sur l'Isle présidée par le Maire Marcel Berthomé, adhérent de l'ANAI, à une cérémonie officielle qui comportait un dépôt de gerbe au monument aux morts et une remise de décorations ; le Président Jacques Pujol a reçu la médaille de la Ville. Un vin d'honneur et un repas fraternel clôturaient cette journée du souvenir, préparée par nos anciens, en présence de nombreux drapeaux.

Le 8 juin à Bordeaux, journée nationale d'hommage à nos morts en Indochine, Anne Passevante, Vice-Présidente, déposait une gerbe en compagnie de Patrick Dupuy, Président de l'amicale des Paras du Sud-Ouest, et en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, dont Germain Denys Vice-Président.

Le même jour à Libourne le Président Jacques Pujol déposait une gerbe au monument aux morts en présence du Colonel Michenet commandant l'Ecole de Gendarmerie, du Sous-Préfet et du représentant du Maire de Libourne. De nombreuses associations patriotiques y assistaient, ainsi que les drapeaux et les membres de la Section.

Le 13 juin à Portet, eut lieu une cérémonie en mémoire d'Henri Anderson, tué en Cochinchine en 1949 en service aérien. En présence de la famille, de Mme le Maire de Portet, de Marcel Mascetti Vice-Président de l'UDAC de Gironde et membre de l'ANAI, d'Anne Passevante Vice-Présidente de la Section et de Louis Haverlan Président des Anciens Combattants de Portet, entourés de nombreux drapeaux, notre Président Jacques Pujol retraçait la carrière de cet aviateur. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur fut offert à la Mairie.

La Section est heureuse de présenter ses félicitations à son Vice-Président Jean Sarraute, promu Officier dans l'Ordre National du Mérite. La croix lui a été remise au cours de la cérémonie du 14 juillet dans la

commune de Branne, en présence du Maire, du Président Jacques Pujol et du Porte-drapeau de la Section.

SECTION DU HAINAUT

Président :
M. Raymond FRANÇOIS
11, rue Jean-Baptiste Corot
59880 SAINT-SAULVE

Des diplômés d'honneur ont été décernés à nos deux porte-drapeaux : Michel Buades Porte-drapeau de l'ANAI depuis onze ans, Richard Orywal totalisant trente ans de services en qualité de Porte-drapeau des anciens Sapeurs Pompiers et des anciens d'Indochine. Ces diplômés leur ont été remis par le Président de la Section au cours de la cérémonie du souvenir de Diên Biên Phu.

Le 8 juin la Section était présente aux cérémonies organisées par les villes de Valenciennes et Marly en l'honneur des morts pour la France en Indochine. Des membres du Bureau représentaient la Section à Denain et dans les villes avoisinantes.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE

Président :
Colonel Maxime SCOT
46, rue des Crouzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Notre ancien Robert Blanchot a été enterré le 19 juillet à Plaisance du Touch. Le Maire de Balma, M. Fillola, les anciens combattants et sept drapeaux entouraient son cercueil.

A Castres, caserne Fayolle, le Général Cann, Président des anciens des 8^e et 7^e RPIMa, a inauguré le 20 juillet le mur du souvenir des morts en Indochine, en Algérie et en Afghanistan ; quatre-cent-cinquante noms figurent sur le monument, dont les deux tiers ont été tués en Indochine. A cette occasion notre ami, l'Adjudant-Chef Raymond Maurel, a été fait Commandeur de la Légion d'Honneur.

L'assemblée générale de la Section aura lieu en février 2010 à Quint-Fonsegrives. Le Maire nous a proposé de présenter notre exposition dans sa ville du 1^{er} au 15 février et d'organiser une quinzaine indochinoise

pour le canton, avec participation des écoles et collèges.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE

Président :
Commandant Jean HAMON
37, rue de la Haute Ville
35440 MONTREUIL-SUR-ILLE

Le Préfet de Région avait bien fait les choses pour la commémoration du 8 juin à Rennes. Autour du monument aux morts étaient disposés les nombreux porte-drapeaux des différentes associations patriotiques. Le Préfet, le Général adjoint au commandant de Région, la Vice-Présidente du Conseil Général, l'adjointe au Maire de Rennes chargée des anciens combattants, ont déposé une gerbe au pied du monument ainsi que le Président de l'ANAI. Un piquet d'honneur présentait les armes accompagné d'un clairon. Une assistance nombreuse composée du détachement militaire, des présidents d'associations, des membres de l'ANAI et de Rennais ont accompagné la cérémonie. Le Président Hamon a été invité à lire le message de l'ANAI, suivi par le Préfet de Région qui a lu le message du Secrétaire d'État aux anciens combattants. Le Préfet a invité le Président de la Section à passer en revue avec lui et à féliciter les porte-drapeaux présents. Puis il a invité les participants à se rendre à la Préfecture pour y prendre le verre de l'amitié. Ce fut une belle cérémonie.

La Section a eu la tristesse de perdre une fidèle adhérente, Mme Gourmelen, décédée au mois de juin.

SECTION DE LA LOIRE

Président :
M. Robert CHAZELLE
40 bis, Rue Dorian
42700 FIRMINY

Le 8 juin, il y eu des commémorations à St-Etienne, Roanne et Firminy. Celle de St-Etienne s'est déroulée autour de la statue rénovée de Francis Garnier, illustre ancien d'Indochine, et celle de Roanne au monument aux morts de l'ancien cimetière, précédant un amical

repas baguettes très réussi. Notre réunion du 25 juin à St-Etienne s'est terminée autour du verre de l'amitié avant de nous souhaiter de bonnes vacances.

Prochaines réunions à la Maison du Combattant : le samedi 19 septembre pour le Comité de Roanne et le jeudi 24 septembre pour le Comité de St-Etienne.

Nous avons à déplorer deux nouveaux décès parmi nos adhérents : Aimé Tarcher et Georges Poczety, respectivement nés en 1922 et 1926.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Président :
M. Pierre VILAINE
5, rue Hector-Berlioz
44300 NANTES

8 juin, à 9 h 15, messe concélébrée par Mgr Fihey, ancien évêque aux armées, assisté des aumôniers militaires les Pères Tertrais et Brunelière ; une chorale accompagnée de l'orgue et de la trompette, incitait l'assistance au recueillement. Le Président de l'ACUF, Michel Leroux, organisateur de cette belle cérémonie pouvait en être fier.

A 11 heures, cérémonie officielle en présence des représentants des hautes autorités civiles et militaires. Deux gerbes, portées par les membres du Comité d'Entente des anciens combattants d'Indochine, étaient déposées devant les plaques mémoriales. Celle de l'ANAI était escortée par le Colonel Huynh Ba Xuan.

A 12 heures, un déjeuner vietnamien réunissait quarante personnes et à 15 heures, dans une salle de conférences prêtée par la mairie, avait lieu la conférence du Colonel Huynh Ba Xuan : « Oublié vingt-trois ans dans les goulags viêt minh ».

Mme Evelyne Pinthier, Directrice départementale de l'ONAC, et le Colonel Pourcher, adjoint au Délégué Militaire Départemental et représentant le Général Marengo, assistaient à cette conférence. Les applaudissements nourris à l'issue de l'exposé, très écouté par les cent-vingt personnes présentes, ont montré l'intérêt porté au récit de cette aventure exceptionnelle. Enfin le verre de

l'amitié au « Muscadet » clôtura cette belle journée. En même temps que le Colonel Huynh dédicait son livre, les camarades et amis pouvaient apprécier l'exposition de l'ONAC « La guerre d'Indochine », qui, présentée au public pendant quatre jours, du 6 au 9 juin, n'obtint pas un grand succès, malgré l'annonce faite dans les journaux.

27 juin, inauguration d'un important mémorial des soldats de Loire-Atlantique morts en AFN de 1952 à 1964, en présence d'un nombre impressionnant de drapeaux dont celui de l'ANAI.

9 juillet, le Président accompagné du Porte-drapeau, assistaient à Guérande aux obsèques du Colonel Lecour-Grandmaison. Ce grand soldat, après avoir accompli deux séjours en Indochine et combattu au sein du 2^e BEP, a été fait prisonnier à Diên Biên Phu. Titulaire de douze citations, il était Grand Officier de la Légion d'Honneur. Son éloge funèbre fut prononcé par le Général de Corps d'Armée Dary Gouverneur militaire de Paris, et les honneurs lui étaient rendus par un détachement de la Légion Etrangère. A noter que le Colonel Lecour-Grandmaison est l'auteur du livre intitulé « Parcours complet » dont l'ANAI a rendu compte.

23 juillet, la commission départementale de solidarité de l'ONAC était présidée par M. le Préfet Enfrun, directeur national de l'ONAC. Après avoir exprimé sa satisfaction quant à la qualité des délibérations de notre commission, il a brossé le nouveau paysage de l'ONAC pour les années 2009 à 2010.

Nous souhaitons la bienvenue dans la Section à MM. Yannick Barré et Robert Boiziot.

SECTION DE LA MANCHE

Président :
Colonel Paul LAURENT
12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX

Le 8 juin devait être à St-Lô, une journée de recueillement et de souvenir. Le matin, dans le cadre du 65^e anniversaire du débarquement en Normandie, des vétérans de la 29^e Division d'Infanterie, débarqués à Omaha le 6 juin et libérateurs de

St-Lô le 18 juillet, étaient à l'honneur. Cérémonies officielles, réception et remise de diplômes à l'Hôtel de Ville ont pu se dérouler normalement. Il n'en a pas été de même pour la cérémonie d'hommage aux morts pour la France en Indochine, prévue à 17 heures. Une manifestation d'agriculteurs, producteurs de lait, prévue l'après-midi avait conduit M. le Préfet à la reporter à 19 heures. Mais les graves débordements sur la place du Général de Gaulle, les feux de pneus, l'enfoncement des grilles de la Préfecture, le déversement de fumier ont conduit M. le Préfet à annuler la cérémonie. Malgré cela à 19 heures, en présence d'une dizaine de drapeaux et d'une vingtaine d'adhérents et sympathisants restés sur place, le Président Paul Laurent, accompagné d'André Vieillard Vice-Président et de Jean Messac Président de Rhin et Danube, a déposé une gerbe au monument de la Résistance. Après un moment de recueillement, la Marseillaise a été chantée par toute l'assistance. En début de cérémonie le 18 juin, M. le Préfet a tenu que soit rendu hommage à nos morts. Il a lu le message de M. le Secrétaire d'État aux anciens combattants ; une gerbe commune avec les anciens d'Indochine en Normandie a été déposée.

Le Président Paul Laurent et le Vice-Président André Vieillard ont participé ensuite à la remise des prix aux lauréats du concours de la Résistance ; chacun a remis un prix à un lauréat. Notre assemblée générale aura lieu le dimanche 13 septembre. Elle sera conduite en commun avec la Section Fédérale André Maginot de la Manche.

SECTION DE LA MOSELLE
Président :
M. Robert WEINGAERTNER
20, Corvée le Moyne
57685 AUGNY

Le 7 mai à Montigny-les-Metz, notre Section a organisé, en commun pour la première fois avec l'amicale parachutiste de Lorraine et l'amicale du RLA et des anciens de la Livraison par air, la cérémonie de commémoration de la bataille de Diên

Biên Phu. En présence des personnalités civiles et militaires, d'un nombreux public et des porte-drapeaux, la « prière du Para » fut récitée par Jean-Jacques Marion, Président de l'AP de Lorraine. Le second temps fort fut l'évocation de la bataille de Diên Biên Phu par Robert Weingaertner. Un dépôt de gerbes et le recueillement ont clôturé cette cérémonie. L'impact de cette cérémonie a réconforté ses organisateurs qui se sont donné rendez-vous pour l'année suivante.

Le 8 juin à 9 heures, à la Nécropole de Metz-Chambière, en présence du Préfet et de nombreux officiels, ainsi que de représentants d'associations patriotiques et d'un public nombreux, la cérémonie a débuté en la Chapelle par une courte prière de l'aumônier de garnison puis le poème en hommage à nos morts fut récité par Raymond Grajcar Vice-Président de la Section, suivi par l'offrande de l'encens selon le rite asiatique par l'association des Nungs de la Moselle.

Devant le monument aux morts, Robert Weingaertner a évoqué les différents combats d'Indochine. Ensuite le Préfet Bernard Niquet a lu et commenté le message du Secrétaire d'État aux anciens combattants. De nombreuses gerbes furent déposées, avant la sonnerie aux morts et la minute de silence.

Le 8 juin à 18 heures, à Montigny les Metz, cérémonie au monument aux morts, le message du Secrétaire d'État aux anciens combattants a été lu par Mme la Sous-Préfète de Metz-Campagne, puis le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts par l'Harmonie Municipale, la Marseillaise et la minute de silence ont clôturé cette journée.

Le 18 juin à St-Avoid, dans le fief du Vice-Président Grajcar, l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 a revêtu un caractère particulier avec une cérémonie conjointe pour le 55^e anniversaire de Diên Biên Phu. Durant cette cérémonie, présidée par M. Funschilling premier adjoint au Maire de la Ville, un carré a été formé devant la stèle du souvenir afin de rendre hommage aux soldats français tombés en Indochine.

SECTION DE L'ORNE

Président : Colonel Didier GODEY
40, rue Cavalier
61300 L'AIGLE

A la cérémonie du 8 juin à L'Aigle étaient présents le Sous-Préfet, le Maire, deux adjoints au Maire, un Colonel en retraite, dix porte-drapeaux... et dix-huit personnes. La presse n'a ni annoncé ni suivi l'événement.

SECTION DE PARIS-HAUTS-DE-SEINE

Président : M. Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE
17, chemin des Roses
92150 SURESNES

La cérémonie départementale des Hauts de Seine s'est déroulée cette année au cimetière des Fauvelles à Courbevoie sous la présidence du Préfet. L'horaire (8 juin à 16 heures) permettait aux Parisiens de se rendre ensuite à la cérémonie nationale de l'Arc de Triomphe.

M. Jacques Kossowski, Maire de Courbevoie et Député, a prononcé un discours remarquable dont voici des extraits.

« Nous sommes réunis aujourd'hui dans le recueillement et l'admiration pour ceux qui sont tombés en Indochine : plus de 100 000 soldats morts pour la France, sans oublier 76 000 blessés. Ce sont des héros, au même titre que ceux de 14-18, de 39-45, de l'Algérie et de toutes les guerres qui ont marqué notre histoire au cours des siècles ! Comme leurs frères d'armes, ceux qui combattirent en Indochine étaient attachés aux valeurs qui font les grands soldats sur les champs de bataille : l'abnégation, le courage, l'esprit de camaraderie, la fidélité à la Patrie !

Nous commémorons aujourd'hui leur sacrifice. Nous rendons un hommage respectueux et solennel à leur mémoire.

Je voudrais y associer les familles, qui furent confrontées à la perte d'un être cher : un fils, un frère, un mari, ou un père. Pour ces familles, après le conflit, il fallait continuer à vivre.

Je veux aussi associer aux Français les Indochinois qui, par milliers, avaient fait le choix de se battre aux côtés de la France.

Il ne m'appartient pas aujourd'hui de refaire l'histoire. Mais je voudrais profiter de la circonstance solennelle qui nous réunit pour rappeler quelques faits, en particulier à l'intention des plus jeunes générations. Le Vietnam avait été conquis en 1860. La colonisation de ce territoire fut d'abord culturelle, menée par les Jésuites.

La cohabitation de deux peuples, là comme ailleurs, a créé des rapports ambigus entre eux. D'un côté, fascination mutuelle et désir de comprendre les différences. De l'autre : rejet et sentiments hostiles.

Les Français qui débarquèrent en Indochine furent subjugués par la civilisation qu'ils découvraient, par la richesse et la beauté du pays. Ce pays demeura pendant plusieurs décennies le fleuron de l'Empire colonial français.

N'oublions pas que la France a pacifié une région qui était en proie aux luttes intérieures. Elle a participé au développement et à la valorisation du pays. Elle a protégé le Viêt Nam contre l'expansionnisme du Japon. Mais il était inéluctable, il était même tout à fait naturel qu'un peuple ayant perdu la maîtrise de son destin se réveille un jour et se révolte contre son sort. Il était inéluctable et naturel que ce peuple entre en lutte pour la conquête de son indépendance. L'apparition d'une personnalité forte et charismatique, Hô Chi Minh, fondateur du Viêt Minh, a créé les conditions de la lutte armée ».

SECTION DU PAYS BASQUE

Président :
M. Roger BERTHILLOT
1, allée des Criquets
64600 ANGLET

Le 22 mai, nous avons accompagné à sa dernière demeure Mme Lucienne Perrier, âgée de quatre-vingt-neuf ans, épouse

de Robert Perrier, Président de notre Comité de Biarritz. Ancienne de la 1^{re} Armée et du Corps Expéditionnaire d'Indochine avec le grade de Sous-Lieutenant, un hommage solennel lui a été rendu avec la présence de seize drapeaux. Son éloge funèbre a été prononcé par le Président Berthillot.

La cérémonie du 8 juin, en hommage aux morts d'Indochine, s'est déroulée cette année à Anglet en présence du Sous-Préfet, du Maire d'Anglet, des adjoints aux Maires de Bayonne et de Biarritz, du Général Voute, Président des membres de la Légion d'Honneur du secteur, du Capitaine de Frégate commandant la Base Navale de l'Adour. Le prestigieux 1^{er} RPIMA a apporté son concours avec à sa tête le Colonel Vidaud, chef de corps, son drapeau, sa fanfare et une compagnie. Vingt-neuf drapeaux (sensiblement plus que la moyenne) d'anciens combattants étaient également présents. Après une remise de décorations à une dizaine de militaires, sept gerbes ont été déposées (Sous-Préfet, Municipalités d'Anglet, Bayonne et Biarritz, 1^{er} RPIMA, ACUF et notre Section. Le manifeste a été lu par le Président Berthillot et le message officiel par le Sous-Préfet. Un vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette très belle manifestation.

Dans l'agglomération des villes d'Anglet, Bayonne, et Biarritz, la Section a participé avec son drapeau aux cérémonies suivantes : Le 2 juin, dépôt de gerbe par l'association des Combattants de moins de vingt ans. Le 18 juin, commémoration de l'appel de 1940 du Général de Gaulle. Le 21 juin, Fête de la mer à Biarritz. Le 5 juillet, Fête de la mer à Anglet. Le 5 juillet, hommage aux morts d'Oran. Le 14 juillet, Fête nationale.

Roger Lapébie, Porte-drapeau des Médailles Militaires d'Anglet, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur, Albert Kerhoas a été promu officier de l'Ordre National du Mérite et Aramis Dugrand a reçu la croix du combattant volontaire Indochine.

Avec son président, la Section a été présente aux journées portes ouvertes les 30 et 31 mai

à la Citadelle du 1^{er} RPIMA et le 6 juin à la Base Navale de l'Adour, ce qui contribue à entretenir de bonnes relations avec ces Forces Armées.

Le 4 juin, nous avons tenu notre réunion trimestrielle au Novotel d'Anglet.

SECTION DU PUY DE DÔME
Président :
Colonel Jean GAUTHIER
103, boulevard Lafayette

Notre exposition commune ONAC-ANAI sur la guerre d'Indochine présentée au Centre Municipal d'Informations de Clermont-Ferrand s'est terminée le samedi 6 juin. Cette opération de relations publiques a été une réussite. Nous avons eu une centaine de visiteurs chaque après-midi, souvent des personnes de qualité. J'ai personnellement accueilli plusieurs cadres de Michelin et quelques professeurs d'histoire. Constant a commenté lui-même les panneaux à trois classes de lycéens de seconde, des élèves qui se sont montrés très intéressés et qui prenaient des notes.

Au total, si la Municipalité a été longue à nous accorder sa considération, il faut reconnaître que cette fois elle a bien fait les choses et nous a apporté un soutien très appréciable.

L'affiche annonçant l'exposition a beaucoup attiré les regards et comme elle avait été tirée à un très grand nombre d'exemplaires, un lot était mis à la disposition des visiteurs ; nombreux sont ceux qui en ont profité.

Des difficultés ont surgi entre la Préfecture et la Mairie, le Préfet partant Dominique Schmitt ayant fixé sa réception d'adieux le 20 mai à 18 heures, juste le jour et l'heure où la Municipalité avait prévu notre inauguration. Son successeur Patrick Stefanini n'a pas voulu, au début de la semaine suivante, être associé à la manifestation en raison du devoir de réserve auquel il était astreint à cause des élections européennes. Le Maire a donc décidé d'être la seule autorité invitante. Nous avons eu quand même une belle palette de personnalités lors de cette inauguration légèrement décalée. Le Général Marcel Faure a prononcé le dis-

cours de présentation et l'adjoint au Maire a répondu brillamment en citant Hélie de Saint-Marc.

Le cocktail qui a suivi avait été financé par l'ONAC. Au total, excellente ambiance témoignant de la parfaite et fructueuse coopération qui s'est établie entre l'ONAC et nous. **Le 8 juin**, pour la Journée nationale d'hommage aux morts en Indochine nous avons organisé en liaison avec le Député-Maire une très belle cérémonie à 11 heures à Chamalières, présidée par le Secrétaire Général de la Préfecture.

A Clermont, cérémonie identique à 18 heures avec piquet d'honneur et une quinzaine de drapeaux. Elle était présidée par le nouveau Préfet.

A Issoire, cérémonie très digne, présidée par le Sous-Préfet, qui est le fils de l'ancien Secrétaire d'État aux Anciens Combattants M. Mekachera.

Cérémonie encore à St-Beauzire, une commune voisine de Riom où réside Constant. C'est lui qui comme toujours a été le dynamique organisateur de la manifestation.

A Aurillac (Cantal), cérémonie présidée par le Préfet Paul Mourier.

SECTION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Président :
Colonel Désiré GNANOU
30, allée de Surcouf
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

Drapeau et délégations ont participé aux manifestations et cérémonies patriotiques suivantes :

8 juin à Perpignan, pour la commémoration des morts en Indochine, lecture par le Préfet du message du Secrétaire d'État aux anciens combattants, remise de décorations et dépôt de gerbes au monument aux morts, avec les autorités et élus du département, en présence de Mme Marco Directrice départementale de l'ONAC et du Général Josz Délégué général du Souvenir Français. **22 juin**, pour les obsèques de notre adhérent Guy Auclair au village du Soler.

14 juillet à Perpignan, pour la Fête nationale.

Le 16 juin, une somme de 1 000 euros a été adressée au

Frère Hoang Gia Quang de l'association « Aide aux Frères au Vietnam » à Saïgon pour la poursuite des œuvres auxquelles il consacre tout son temps depuis de nombreuses années : écoles, dispensaires, bourses, familles nécessiteuses, enfants atteint du cancer de l'hôpital de Saïgon.

SECTION DU RHÔNE
Président :
M. Claude-Pierre FRANÇOIS
116, rue du Commandant Charcot
69005 LYON

A Lyon le second trimestre est par tradition celui des cérémonies commémoratives auxquelles l'ANAI participe à l'invitation du Préfet de Région, du Maire de Lyon ou du Gouverneur Militaire.

C'est tout d'abord la commémoration du 8 mai 1945 suivie d'une prise d'armes et d'un superbe défilé militaire dans le cadre magnifique du parc de la Tête d'Or.

Le 8 juin, grand moment pour l'ANAI et les associations amies, avec la cérémonie à la mémoire de nos camarades tombés en Indochine, toujours organisée au square du combattant d'Indochine dans le 8^e arrondissement de Lyon, avec les plus hautes autorités de la région dont le Préfet, le Gouverneur Militaire, le Maire de Lyon, les représentants des Conseils régional et général ; cérémonie rehaussée par la présence du drapeau de l'Ecole de Santé de Lyon-Bron et sa garde, d'un détachement en arme du bataillon de santé militaire de la Valbonne, de la musique régionale et d'une cinquantaine de drapeaux d'associations d'anciens combattants et résistants devant une très forte assistance.

Rappelons que cette cérémonie est traditionnellement mise sur pied par la Préfecture en liaison avec le Comité d'Entente des associations d'anciens d'Indochine, que préside notre ami le Colonel Jean Marc Martorell membre de l'ANAI, cérémonie toujours précédée d'une messe d'action de grâce en l'église de la Trinité toute proche. Le Maire du 8^e arrondissement organise ensuite un vin d'honneur.

Le soir même, à Toussieu, petite ville du sud-est lyonnais une cérémonie était organisée à l'initiative du Président René Oddou, Président de l'association des anciens combattants de ce coquet chef lieu de canton, dont l'épouse est membre de l'ANAI. Cérémonie plus intime certes, au cours de laquelle notre adhérent Victor Saint Jal s'est vu remettre par le Colonel Perrier, à la demande de ses enfants, la croix de guerre des TOE qui ne lui avait pas encore été remise officiellement. Une foule nombreuse très émue était là, deux cents personnes environ, avec la présence de vingt-cinq drapeaux d'associations d'anciens combattants et de nombreuses personnalités.

D'autres communes du département célèbrent, elles aussi, les combattants d'Indochine, en général le même jour, voire la veille ; c'est le cas de Villefranche, Villeurbanne, Rillieux, Charbonnières les Bains, Toussieu.

Triste nouvelle cependant, avec le décès de notre camarade Jean Claude Lingenheim, déjà membre de l'ANAI avant que ne soit créée notre Section.

SECTION DE SEINE-ET-MARNE
Président :
M. Gérard BRETT
27, Les Neuillies
77510 DOUÉ

18 avril, assemblée générale. Après avoir accueilli les personnes présentes, le Président demanda une minute de silence pour les adhérents qui nous ont malheureusement quittés : MM. Matonnier, Le Naon et Mme Leterme. Il regrette de ne pas avoir été informé à temps pour assister aux obsèques de ces amis disparus.

L'ANAI a été largement représentée avec le drapeau départemental et national dans de nombreuses cérémonies.

La Section a été, comme d'habitude, partenaire du Salon du Livre « Histoire et Témoignages » qui s'est tenu à Meaux en octobre 2008 et donne une place importante aux témoignages ou écrits historiques sur l'Indochine.

Le nombre des adhérents à la Section est malheureusement en déclin, malgré de nouveaux venus. On cherche à intéresser tous ceux qui, ayant effectué et apprécié un voyage au Vietnam, pourraient adhérer à l'ANAI. En raison de difficultés rencontrées avec la Municipalité de Coulommiers et le Comité d'Entente de cette ville, le Président a transféré le siège de la section en la Mairie de Meaux qui a bien voulu l'accueillir.

Le Trésorier, Roland Jolivet, donne lecture du bilan de l'année 2008 qui fait ressortir un déficit de 77,87 euros. Avec les reports de l'année 2007, les comptes sont néanmoins positifs. Nous espérons obtenir une subvention de la part du Conseil Général de notre département auquel une demande a été adressée.

Aide au Vietnam : Le Président lit la lettre de remerciements de Sœur Cécile qui a reçu notre don de 100 euros.

Selon le principe d'alternance, la prochaine assemblée générale se déroulera dans le sud du département : à St-Pierre lès Nemours le samedi 27 mars, à 10 heures. Des appels à candidatures seront effectués pour le renouvellement du Bureau.

SECTION DU TRÉGOR
Président :
Capitaine Jacques BOISSON
2, Résidence d'Outre-Mer
22700 SAINT-QUAY PERROS

Ce 8 juin ne fut pas un jour comme les autres. La pluie n'a pas cessé de tomber pendant toute la journée. Par ailleurs les problèmes des agriculteurs et les résultats des élections européennes, ont fait que ni le Sous-Préfet ni le Maire n'étaient présents... seul les premiers adjoints ont eu la gentillesse de nous recevoir dans cette bonne ville de Lannion.

Mais malgré cette pluie torrentielle la foule était présente. Plus de cinquante drapeaux étaient venus ainsi qu'un piquet d'honneur de neuf gendarmes en arme.

10 heures, dépôt de gerbes de la Municipalité et de la Section suivi d'un instant de silence et de la Marseillaise jouée par la

musique municipale et chantée ensuite par l'assemblée.

Le Général de Brigade Mare Terrassou, des Parachutistes, remit au Capitaine Jacques Boisson la croix d'officier de la Légion d'Honneur.

En cortège, drapeaux en tête, l'assemblée s'est rendue à l'église St-Jean du Bali pour la messe à la mémoire de tous les morts pour la France sur cette terre lointaine et du Maréchal de Lattre de Tassigny qui fut leur chef de 1950 à 1952.

12 heures, réception à la Mairie où un copieux buffet nous attendait.

Après avoir remercié le Maire adjoint M. Le Bihan et la Municipalité pour la chaleur de leur accueil et salué les autorités militaires présentes et les divers élus, Jacques Boisson prit la parole quelques instants devant deux cents personnes. Il rappela que ces frères d'armes morts pour la France il les connaissait bien, il était l'un des leurs. Il précisa que certains d'entre eux furent enterrés « en vitesse » sur les bords d'une piste, d'un cours d'eau ou dans la jungle.

Souvenons-nous avec Victor Hugo que : « C'est la cendre des morts qui créa la Patrie ». Pensons également à ces soldats viêt minh qui eux aussi nous montrèrent comme ils savaient mourir. Pauvre dupes !! Le Maire adjoint trouva les mots

justes pour répondre au Président.

12 h 45, repas au restaurant vietnamien « Tai Do » de Lannion.

SECTION DU VAL-DE-MARNE
Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE
1, rue André Maurois
94000 CRÉTEIL

Une grandiose cérémonie départementale d'hommage aux morts pour la France en Indochine a eu lieu le 8 juin à 11 heures au monument aux morts du Perreux sous la présidence de M. Michel Camux, Préfet du Val de Marne, de M. Gilles Carrez, Député-Maire du Perreux, du Colonel Dodane, Délégué Militaire Départemental, en présence de M. Patrick Beaudouin Député-Maire de St-Mandé, de M. Lamoine, Directeur de l'ONAC, de nombreuses personnalités civiles et militaires du Val de Marne, avec la participation de la musique militaire régionale et d'une section de Légion Etrangère.

Après lever des couleurs, dévoilement d'une plaque comportant les noms des vingt-six Perreuxiens morts pour la France en Indochine et dépôt des gerbes, l'exposition de l'ONAC a été inaugurée. Une cinquantaine de porte-dra-

Mme Christiane Bonnaud-Cornille

*ancienne directrice régionale
des anciens combattants
de Provence-Côte d'Azur (1985-2004)*
**a fondé une maison d'hôtes au Canada
et y accueillera avec joie
les anciens d'Indochine.**

Votre gîte à Québec



peaux participait à la cérémonie et un grand nombre de membres de l'ANAI et de l'ANAPI. Parmi les personnalités, les Contrôleur Général Bonnetête, Président de l'ANAPI ; le Général Beaudonnet, Président d'honneur de la Section, le Colonel Wendel commandant la Gendarmerie du Val de Marne ; le Lieutenant-Colonel Simonet commandant le GRLE ; le Chef d'Escadron Ronde représentant le Général Giorgis commandant la FGMI ; le Colonel Kieffer Président de la SEMLH du Val de Marne. **A 18 h 30**, à l'Hôtel de Ville de St-Mandé, cérémonie sous la présidence de M. Nectoux, Maire adjoint représentant M. Patrick Beaudouin retenu à l'assemblée nationale. Après l'appel des St-Mandéens morts pour la France en Indochine et le dépôt des gerbes, le Général Beaudonnet a remis la croix de la Légion d'Honneur à notre ami le major Pierre Geeraerts, ancien du bataillon de Corée et du GM100. Deux autres cérémonies ont été organisées par les Municipalités de Maisons-Alfort et de St-Maur des Fossés.

Les 9 et 11 juin au Perreux deux excellents films militaires ont été présentés : « Histoire de la présence française en Indochine » et « Face à la mort, témoignages sur les camps de la mort du Viêt Minh ».

Une classe de première est venue visiter l'exposition de l'ONAC à l'Hôtel de Ville du Perreux.

Notre ami, le Colonel de l'Armée de l'Air Henri Boileau, âgé de quatre-vingt-neuf ans, com-

mandeur de la Légion d'Honneur, est décédé le 25 juin au Val de Grâce.

SECTION DE LA VENDEE

Président : M. Jean GANDOUIN
4, rue des Forges
85750 ANGLÉS

8 juin, à La Roche-sur-Yon, 11 heures dépôt de gerbes au monument aux morts. Ensuite à la Maison du Combattant inauguration par le Secrétaire Général de la Préfecture de l'exposition sur la guerre d'Indochine. A Luçon, 18 heures, cérémonie et dépôt de gerbes sur invitation du Maire.

18 juin, La Roche-sur-Yon, place Mitterrand, dépôt de gerbe pour l'anniversaire de l'appel du Général de Gaulle suivie d'une réception à la Préfecture.

21 juin, Ile de Noirmoutier, congrès départemental de l'UNC.

14 juillet, La Roche-sur-Yon, Fête nationale, place Napoléon, défilé, remise de décorations et réception à la Préfecture.

Félicitations à nos camarades : Pierre Morin de Luçon, promu officier de la Légion d'Honneur, a été décoré à Paris le 6 juin avec invitation sur les plages du débarquement. Edouard Bézard de la Tranche sur Mer, promu officier de la Légion d'Honneur, a été décoré le 14 juillet dans sa ville. Emile Calteau de la Roche sur Yon, promu officier de l'ordre national du mérite, a été décoré le 14 juillet dans sa ville.

Nous déplorons le décès de notre ami André Huvelin de

Luçon, le 11 juillet ; la cérémonie religieuse s'est déroulée à la cathédrale de Luçon le 13 juillet avec délégation de la Section.

SECTION DE LA VIENNE

Président :
Général Michel PUSSIAU
3, rue Edouard Grimaux
86000 POITIERS

Le 8 juin, à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux morts d'Indochine, dépôt de gerbes par les autorités locales au monument aux morts de la Ville de Poitiers ainsi qu'au monument aux coloniaux par les anciens d'Indochine.

Au quartier Aboville à Poitiers, projection du film « Face à la Mort » ; séance présidée par Mme Savarit, Directrice départementale de l'ONAC, en présence d'une nombreuse assistance.

Le 14 juillet, à St-Maixent, participation du Président de Section, du Président du Comité des Deux-Sèvres et de son drapeau au baptême de la 261^e promotion d'élèves Sous-Officiers de l'ENSOA qui reçut le nom de l'Adjudant-Chef Jean Trescases, chevalier de la Légion d'Honneur, tué le 21 novembre 1951 à Ban Son (Sud Viêt Nam).

SECTION DE L'YONNE

Président : Commandant Charles LATROPETTE
10, impasse des Guenelles
89470 MONETEAU

L'assemblée générale de la Section s'est tenue à Villeneuve sur Yonne le samedi 23 mai en présence d'une cinquantaine d'adhérents. A 9 h 30, un office religieux était célébré par le curé de la paroisse. A 11 heures, le Président souhaitait la bienvenue à tous et remerciait la Municipalité d'avoir mis la salle communale à la disposition de l'ANAI, puis il excusait les malades, souffrants ou empêchés. Après lecture des noms des décédés depuis l'assemblée générale 2008, il demandait une minute de recueillement à leur intention. Le Trésorier rendait compte de l'exercice écoulé et l'assemblée lui donnait quitus de sa gestion à l'unanimité. A 12 h 15, une

gerbe était déposée au monument aux morts de la ville, avec le Colonel Délégué Militaire Départemental et M. Giner Directeur départemental de l'ONAC. Vin d'honneur puis repas convivial clôturaient cette journée de retrouvailles et d'amitié.

Le 8 juin l'exposition de l'ONAC était présentée à deux classes de CM2 à l'école Ste-Thérèse à Joigny par le Président de Section et M. Charlot un jeune et dynamique adhérent. A 11 heures, à Joigny, dépôt de gerbes à la stèle Indochine en présence des autorités civiles et militaires et d'un piquet du Régiment Géographique. Au cours de la cérémonie le Délégué Militaire Départemental remettait à Eugène Chopin la croix du combattant volontaire avec agrafe Indochine (décision du 5 mai).

A 18 heures, la Directrice de cabinet du Préfet de l'Yonne présidait la cérémonie à Auxerre. Le président de Section allumait la flamme puis lisait le message de l'ANAI.

A Avallon, Sens, Chablis, Tonnerre, Migennes et dans d'autres communes du département étaient organisées des cérémonies similaires.

Le 14 juillet, à Laborde (Auxerre), le Colonel Jean Faurie reçut la croix d'officier de la Légion d'Honneur des mains du Colonel Girard, en présence de sa famille, de ses amis et de nombreux camarades de l'ANAI. Autre promu René Sergé de St-Romain.

Nous avons à déplorer le décès de M. André Bordère.

SECTION DES YVELINES

Président :
Général Paul RENAUD
82, avenue Fourcault de Pavant
78000 VERSAILLES

Le 8 juin à Richebourg, à l'initiative de François Le Roux, la cérémonie a réuni le Conseiller Général, Mme le Maire et deux Conseillères Municipales, la Directrice de l'école et vingt-deux élèves, six présidents d'association, douze portedrapeaux, deux clairons et trente habitants.



Vietnam

DORADE ROYALE

Ingrédients pour deux personnes

- 1 dorade de 1 kg
- 40 g de gingembre émincé
- 3 gousses d'ail haché
- 3 branches de ciboule émincées
- 1 cuillère à soupe de vin de riz
- 1 pincée de sucre
- 30 cl de bouillon de poulet
- 1 cuillère à café de vinaigre blanc
- 2 cuillères à soupe d'huile d'arachide
- Sel
- Poivre
- Sauce de soja

Préparation

- Dans une poêle anti-adhésive, faire « griller » la daurade, avec l'huile d'arachide. Il faut que la peau du poisson soit dorée.

- Rincer la poêle, y ajouter de l'huile, faire revenir le gingembre émincé, l'ail haché, la ciboule émincée. Ajouter le poisson arrosé de vin chinois, puis du bouillon de poulet, puis du vinaigre.

- Assaisonner de sauce de soja, sel, poivre et sucre. Laisser prendre à feu doux 8 minutes.



Libraire

MICHÈLE DHENNEQUIN *Amie de l'ANAI*

LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT

VENTE



Photo Marie Lê Quan

INVITATION

**L'ANAI vous prie d'honorer de votre présence
les cérémonies qu'elle organise à la mémoire
des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens morts
dans les armées française et vietnamienne**

LE 2 NOVEMBRE 2009

**- à 10 heures au cimetière de Nogent-sur-Marne, 122 rue de la Paix, Le Perreux.
(RER E4 - Nogent-Le-Perreux, puis rue de Nancy)**

**- à 11 heures au jardin d'Agronomie Tropicale,
45 bis avenue de la Belle Gabrielle, Nogent-sur-Marne.
(RER A2 - Nogent-sur-Marne, puis rues des Marronniers et des Châtaigniers)**



*Madame, Monsieur Chen
seraient très honorés
de votre présence
dans leur établissement*

Restaurant
CHEN

15, rue du Théâtre 75015 PARIS

Tél : 01.45.79.34.34

Fax : 01.45.79.07.53

R.C.S. Paris B 389 925 678

